

Le Pour et le Contre

2 mai 1915



PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN
Le journal ne reçoit pas d'abonnements
de moins d'un an.)

France, colonies françaises et
pays de protectorat français. 10 fr.
Étranger..... 15 fr.

Prix du numéro: 50 centimes.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 18
DIMANCHE 2 MAI 1915

JOURNAL FINANCIER

PARAISANT LE DIMANCHE

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

PRIX DES INSERTIONS

Annonces anglaises..... 1 fr. 50
— Réclames 3 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux
annonces de souscriptions.

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e arrond^t)

Sommaire

Les valeurs mobilières appartenant aux habitants des contrées envahies. — Le moratorium des Compagnies d'Assurances. — Le projet de budget russe pour 1915.

Revue de la Semaine. — Chronique des Mines d'or. Entreprises et valeurs en souffrance.

Dividendes et Coupons.

Assemblées et Bilans : Crédit Foncier de France. — Comptoir National d'Escompte. — Société Générale. — Crédit Industriel et Commercial. — Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts. — Chemins de fer de l'Est. — Chemins de fer du Midi. — Voitures à Paris. — Forges et Chantiers de la Méditerranée. — Mines de Montecatini.

Nouvelles et Informations.

Cours de la Bourse du 24 au 30 avril.

Coupons, Tirages, etc.

LES VALEURS MOBILIÈRES APPARTENANT AUX HABITANTS DES CONTRÉES ENVAHIES

Le Journal Officiel du 24 avril publie l'avis suivant qui s'adresse aux propriétaires de rentes au porteur sur l'Etat, dépossédés par suite d'événements de guerre :

Le ministre des Finances a décidé que les propriétaires de rentes au porteur sur l'Etat dépossédés par suite de faits de guerre pourraient, moyennant une simple déclaration de perte adressée à la direction de la dette inscrite au Ministère des Finances, faire obstacle aux opérations concernant leurs titres qui seraient demandées au Trésor.

Des formules de déclaration de perte seront envoyées aux intéressés, sur leur demande, par la direction de la dette inscrite.

Les modèles de ces formules et de la lettre d'envoi qui sera adressée aux intéressés sont reproduits au Journal Officiel.

LE MORATORIUM DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Le moratorium des Compagnies d'assurances, de capitalisation et d'épargne vient d'être de nouveau, et pour la quatrième fois, prolongé de deux mois par décret en date du 24 avril 1915. Le bénéfice de cette prorogation est étendu aux contrats à échoir avant le 1^{er} juillet 1915, pourvu qu'ils aient été conclus antérieurement au 4 août 1914.

Les Compagnies d'assurances sur la vie devront désormais payer 40 0/0 du capital stipulé, jusqu'à concurrence de 20.000 fr., et l'intégralité des rentes viagères.

Les Compagnies d'assurances contre les accidents du travail seront tenues de régler l'intégralité des allocations temporaires et des rentes viagères dues en vertu de la loi du 9 avril 1898 et des lois modificatives ou complémentaires.

Les Compagnies contre les autres accidents de toute nature devront payer l'indemnité temporaire jusqu'à concurrence d'un maximum de 3 fr. par jour et 40 0/0 du capital ou de toutes autres indemnités dues, avec un maximum de 20.000 fr.

Les Compagnies d'assurances contre l'incendie et contre tous les risques autres que ceux prévus plus haut, tel par exemple que l'assurance maritime, sont désormais tenues de régler l'intégralité de leurs sinistres, sans aucune limitation.

Enfin, pour les Sociétés d'épargne et de capitalisation, la situation antérieure est maintenue, car il n'a pas semblé qu'il fût même possible d'imposer à ces entreprises la réalisation des valeurs composant le portefeuille des associations venues à échéance : cette

mesure — en supposant même qu'elle pût s'effectuer — devant avoir pour effet de léser gravement les participants.

Le bénéfice de ces dispositions ne pourra être invoqué par l'assuré ou l'adhérent qu'à condition que le montant de la prime ait été versé et, en matière d'assurance contre les accidents ou l'incendie, que les déclarations de salaires ou de sinistre aient été faites, conformément aux prescriptions du contrat.

Les sommes dues par l'assurance ou par l'assuré continueront à porter intérêt de plein droit au taux de 5 0/0.

LE PROJET DE BUDGET RUSSE POUR 1915

Le projet de budget russe pour l'exercice 1915, présenté à la Douma en février dernier, se compare ainsi avec la loi de finances de 1914 :

	1915
Recettes ordinaires.....	roubles 3.080.108.314
Dépenses ordinaires.....	3.078.814.461
Excédent.....	1.293.853
Recettes extraordinaires.....	9.500.000
Dépenses extraordinaires.....	155.493.953
Déficit.....	145.993.953
Déficit total.....	144.700.100

Il faut dire immédiatement que ce projet de budget ne donne qu'un compte rendu incomplet des finances de notre allié. En effet, les prévisions pour 1915 ne contiennent aucun chapitre relatif aux dépenses militaires et navales, à l'exception de quelques dépenses sans importance. Ces dépenses feront l'objet d'un budget spécial.

Les recettes ordinaires sont estimées à 3.080 millions de roubles, en moins-value de 492 millions sur 1913. Cette moins-value est surtout la conséquence de l'interdiction de la vente des spiritueux, qui a entraîné pour le Gouvernement sa renonciation aux bénéfices qu'il tirait du monopole de l'alcool. Le Gouvernement a perdu ainsi une recette de 791 millions 857.500 roubles, soit près du quart des recettes du budget. Les revenus du réseau ferré appartenant à l'Etat sont estimés devoir perdre 4.60 0/0 ; les taxes indirectes 18 0/0 et les taxes directes 7.30 0/0, de sorte que la moins-value d'une année à l'autre dépasse un milliard de roubles. M. Bark, ministre des Finances, comble la différence entre cette somme et la moins-value de 492 millions par des relevés de taxes de 506 millions de roubles. C'est ainsi que parmi les impôts directs, celui sur la propriété bâtie urbaine est élevé de 6 à 8 0/0. Les patentes sont élevées de 50 0/0 et la taxe locative de 50 0/0 également. Les impôts indirects sont élevés sur le malt, le tabac, les cigarettes, le papier, les allumettes, le sucre, le naphte, l'alcool, le vin, la bière, etc. Des surtaxes frappent aussi les recettes des chemins de fer. Un supplément de 25 0/0 va frapper les billets des voyageurs et les transports de marchandises.

Les dépenses ordinaires sont évaluées à 3.078 millions de roubles, contre 3.309 millions en 1914. Le déficit prévu de 146 millions provenant surtout des dépenses extraordinaires sera couvert par des opérations de crédit.

REVUE DE LA SEMAINE

Les attaques brusquées par lesquelles, selon d'ailleurs leur méthode préférée, les Allemands ont repris l'offensive sur le théâtre occidental de la guerre, ont tenu cette semaine la Bourse attentive et l'ont distraite des affaires. La perte si malheu-

reuse du Léon-Gambetta a même répandu un sentiment de tristesse qui a pesé sur le marché de la Rente. D'ailleurs l'heure était venue d'un lassissement des cours : la hausse importante de nos rentes, du Turc, de l'Extérieure, même de certains fonds russes et celle plus rapide encore de beaucoup de valeurs industrielles, dépassait manifestement le degré d'optimisme que peuvent justifier les circonstances. Les cours actuels ne suffisent évidemment pas à inviter à se vider des portefeuilles qui tiennent bon depuis neuf mois de guerre, et, grâce à la situation économique relativement satisfaisante dont nous jouissons, le public n'a pas besoin de réaliser des ressources ; il a toujours, au contraire, de l'argent à placer. Mais les obligations de la Défense Nationale drainent, par l'irrésistible puissance de leur taux de rendement de 6 1/4 0/0, la majeure partie des capitaux en quête d'emploi et ce qui s'en est dirigé vers la Bourse y a cherché surtout un bénéfice de spéculation. Le moment de moissonner ce bénéfice est venu ; le tableau comparatif de cours que nous avons publié il y a huit jours à cette même place le démontre assez. Nous sommes donc arrivés à un point mort où il va falloir stationner quelque temps.

En dehors de cette tendance mécanique de la hausse à amener une réaction, le marché subit aussi l'influence, moins perceptible peut-être à tous les yeux, mais beaucoup plus profondément agissante, de la hausse des changes sur l'Amérique dont, la semaine dernière également, nous donnions l'explication en en faisant ressortir toute l'importance. L'extension toujours grandissante que prend la guerre, la nécessité qui s'impose de part et d'autre à prodiguer de plus en plus les munitions dans ces luttes gigantesques qui durent des semaines entières et l'évidence qu'il va en être ainsi pendant encore des mois dont personne ne peut évaluer le nombre, tout cela ne permet pas de douter que nous n'ayons en perspective une longue période de temps pendant laquelle, non seulement pour nous, mais pour nos alliés aussi, nous serons en permanence acheteurs d'une grande quantité de fournitures aux Etats-Unis. Le passif que nous nous creusons ainsi en Amérique pourra être atténué par les souscriptions de la haute banque américaine à nos émissions provisoires en Bons et Obligations du Trésor ; pour le combler il faudra cependant puiser dans l'encasement métallique de la Banque dont c'est, d'ailleurs, la raison d'être et le rôle véritable que de régulariser le cours du change français, exactement comme un réservoir régularise le cours d'eau qui en sort. Mais on comprend que la Banque ne donnera son or qu'autant que la nécessité s'en fera sentir, c'est-à-dire au fur et à mesure seulement de la tension du change et qu'elle ne laissera pas se produire l'illusion d'une abondance de capitaux à l'intérieur du pays pendant que son numéraire s'écoulerait à l'étranger. Bien qu'elle n'ait pas en ce moment la ressource de jouer de l'élévation du taux de l'escompte et de celui des avances sur titres, il n'en faudrait pas conclure qu'elle ait perdu le contrôle du loyer de l'argent et, par conséquent, du change. En définitive, c'est le commerce qui a à faire directement la plus forte partie de nos règlements à l'étranger, même pour nos fournitures de guerre ; la Banque n'intervient que pour mettre de l'or à sa disposition quand elle le juge nécessaire. On peut voir par les sorties d'or que nous relevons chaque semaine à son bilan qu'elle y procède pour le moment, avec une sage lenteur, 25 à 30 millions de francs en huit jours, pas davantage. Sans doute avec ses 4 milliards

FOP 188

passés elle pourra faire davantage quand il le faudra ; mais, et c'est là ce qui nous ramène à la Bourse et à la cote des valeurs, elle ne le fera pas tant qu'elle sentira à l'allure du marché qu'il y a un trop plein de capitaux découverts qui ne s'utilisent pas au mieux des intérêts du pays.

Sans orientation bien marquée, le 3 0/0 a rétrogradé de 72.85 à 72.50. Il suffit cependant, par suite de la suppression du marché à terme, d'un infime excédent des offres du comptant sur les demandes ou réciprocement pour provoquer des variations tout à fait disproportionnées avec le peu d'importance des transactions.

Le 3 0/0 Amortissable 1914 se maintient avec fermeté à 91.70, en gain d'une fraction ; c'est à peu près sa parité d'échange avec les Obligations de la Défense. Le 16 mai, ce fonds détachera un coupon trimestriel de 84 centimes.

A partir du 1^{er} mai, le versement net pour les souscriptions en espèces aux Obligations de la Défense ressortira à 95.26, déduction faite des intérêts payables d'avance. En outre de leur taux élevé de capitalisation qui est de 5.60 0/0 pour le cas où elles seraient remboursées le 16 février 1925, elles jouissent comme les Bons de la Défense d'un privilège de souscription aux emprunts d'Etat qui seront émis avant le 1^{er} janvier 1918. Tous ces attraits font de ces Obligations le placement le plus avantageux qui soit à l'heure actuelle.

L'hésitation constatée sur l'ensemble du marché ne s'est pas beaucoup marquée sur le groupe des fonds russes. Le 3 0/0 1916 a rétrogradé de 94.95 à 94.50 ainsi que le 4 1/2 de 83 à 84.75. Mais les autres fonds n'ont pas été entamés : le 4 0/0 Consolidé 1^{re} série se retrouve à 76, aux environs de son cours précédent ; le 3 0/0 1891 s'est traité à 63.10 comme il y a huit jours ; le 3 0/0 1896 a même gagné une fraction à 61.50.

Les obligations des Chemins de fer russes garanties par l'Etat qui restaient en arrière, se sont relevées : les obligations 4 1/2 0/0 réunies ont passé de 90.50 à 91.85 ; le Nord-Donets 4 1/2 0/0 et Sud-Est se retrouvent à 469.50 et 460, en gain de 5 fr. Les coupons de ces trois obligations sont indemnes de l'impôt de 5 0/0 sur le coupon, les Compagnies ayant pris cet impôt à leur charge.

L'Italien 3 1/2 faiblit encore à 77.50. Ce fonds s'inscrivait encore au-dessus de 97, en janvier 1914. La baisse se poursuit depuis l'émission en janvier dernier d'obligations 4 1/2 0/0 au taux de 97. En mars, ce fonds avait fléchi à 78, d'où il s'était relevé à 81 ; mais de nouveau la baisse l'a emporté. Le change italien fait 10 0/0 de perte sur notre place. On annonce que le Gouvernement italien intervient sur le marché de change pour le contrôler.

L'Extérieure Espagnole 4 0/0 s'est encore alourdie à 86.10, en perte de 30 centimes. Ce fonds est encore beaucoup trop cher et il est profitable de l'arbitrer contre nos obligations de la Défense, les fonds russes ou les fonds argentins. Le change du douro s'est légèrement détendu ; il reste à 5 fr. 27, ce qui correspond à une prime de 5.40 0/0, au lieu de 6.20 0/0, il y a huit jours.

La reprise des opérations dans les Dardanelles a laissé indifférents les fonds ottomans : l'unie peu active, se retrouve aux environs de 64. Le 5 0/0 1896 se tasse un peu à 364, ainsi que de 4 0/0 1909 à 246.

Les fonds argentins ont encore accentué leur reprise. Le 4 1/2 0/0 1911 a encore acquis un nouveau point à 82. le 5 0/0 Intérieur 1909 poursuit son relèvement de 446 à 457. Le change reste favorable à l'Argentine par suite des achats considérables de céréales et autres provisions effectuées dans ce pays pour compte de l'Europe. Malheureusement, l'Argentine ne peut nous expédier que des céréales et des chevaux, et peu de viandes car son troupeau a été fortement entamé il y a quelques années, par l'épidémie.

Le commerce brésilien se met également en mesure de satisfaire les besoins énormes d'approvisionnements de l'Europe, de sorte que la guerre, après avoir provoqué la déconfiture des finances du Brésil, tend à améliorer la situation économique du pays. Il résulte de communications récentes que les exportations présentent, pour le premier trimestre de l'année courante, un excédent de 123 millions de francs sur les importations. En outre, les recettes des douanes, qui avaient fortement fléchi au début de la guerre européenne, ont repris un essor considérable. Simultanément, et pour la même période, les recettes des Chemins de fer et celles des postes et télégraphes présentent une augmentation de 20 à

25 0/0. Jusqu'à présent, cette amélioration des conditions économiques n'a pas influencé le change qui reste à 12 5/8 d., ce qui peut s'expliquer par la menace d'une nouvelle émission de 300.000 contos de billets que préparerait le Gouvernement ; mais la tenue des fonds brésiliens en a été reconfortée cette semaine à Londres et sur notre place. Le Funding loan 5 0/0 1898, dont le service continue à se faire ponctuellement, s'inscrit à 89.25 ; le 5 0/0 Port de Pernambuco est fermé à 330.

Signalons quelques transactions minimes et intermittentes depuis quelques jours en 40/0 Autrichien à 60.50 et 40/0 or Hongrois à 58, cours des petites coupures.

La plupart des grandes banques et établissements de crédit se sont prononcés au sujet du dividende afférent à l'exercice 1914. Les répartitions décidées n'ont causé ni surprise ni déception ; la politique adoptée de simple rémunération du capital, que nous avions préconisée, se trouve généralement adoptée ; il reste maintenant à examiner ce que l'avenir réserve aux actionnaires. La renaissance des affaires est réelle sans doute et ses bons effets s'en font certes sentir, mais le crédit travaille peu et les banques ne peuvent réaliser que des bénéfices d'une importance tout à fait médiocre. Or, les résultats dont il vient d'être rendu compte aux Assemblées ont été acquis presque exclusivement durant le premier semestre de 1914 : plus longtemps donc la guerre durera, plus longtemps aussi les banques demeureront inactives et moins leurs bénéfices auront de chances de s'élargir ; il est même permis d'affirmer dès aujourd'hui que ceux de 1915 n'atteindront pas le montant de ceux de 1914, à beaucoup près, car cet exercice avait bénéficié au début de sept mois de bonne activité. D'ailleurs, les résultats obtenus par le Crédit Industriel, clairement exposés dans leur détail à l'Assemblée qui a eu lieu cette semaine, et dont nous rendons compte dans le corps du journal, donnent la mesure de ce que pourront être les bénéfices durant la période de guerre, tout en tenant compte de ce que les temps actuels sont infinitiment moins calamiteux que le furent les derniers mois de 1914. Ce n'est donc, en définitive, qu'au moyen de leurs réserves que les établissements de crédit pourront distribuer des dividendes l'année prochaine ; mais la plupart en ont de suffisantes pour pouvoir le faire. La Banque de France, placée par sa nature même au-dessus de ces contingences, demeure assez ferme à 4550, bien qu'en raison de la lourdeur générale qui a pesé sur tout le groupe, nous ayons à enregistrer depuis la semaine dernière un fléchissement de quelques francs. La Banque de l'Algérie est également en léger recul à 2508. Le Crédit Lyonnais, à 1040, revient de quelque trente-cinq francs sur son cours de huitaine. Le Comptoir d'Escompte, dont l'Assemblée vient de se tenir, est inchangé à 734. La Société Générale, dont l'Assemblée est convoquée pour le 6 mai, est peu traitée et demeure au pair de 500. La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie vaut 186. Le Crédit Industriel et Commercial termine à 635. La Banque de Paris et des Pays-Bas faiblit un peu à 865, tandis que la Banque de l'Union Parisienne revient à 582. Notons enfin les bonnes dispositions du Crédit Foncier à 715 et de la Compagnie Algérienne à 1010.

Le calme des Banques russes, que nous signalions la semaine dernière, s'est maintenu. Les variations, qui sont peu importantes, ont eu tendance à se produire dans le sens de la baisse, en harmonie avec les dispositions plus lourdes du marché. C'est ainsi que la Banque de l'Azoff-Don revient de 1.235 à 1.210. Au nombre des banques étrangères, la Banque Ottomane continue à 480 son mouvement de flexion. Il va de soi que la Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens n'est pas traitée ; aussi, si nous en parlons, n'est-ce que pour signaler qu'on annonce que le bénéfice brut de 1914 atteint 22 millions et demi de couronnes contre 26 millions de couronnes en 1913 ; le solde disponible atteint 8.631.000 couronnes ; il sera réparti un dividende de 4 0/0 contre 7 1/2 0/0, au moyen d'un prélèvement de 5.200.000 couronnes sur la réserve extraordinaire ; sur les bénéfices disponibles, il est placé 8 millions et demi de couronnes à une réserve pour pertes résultant de la guerre. La Banque Commerciale Italienne est peu traitée à 450 ; les bénéfices nets du premier trimestre de l'exercice en cours s'élèvent à 2.439.000 lire, en diminution de 500.000 lire sur ceux de la période correspondante de 1914. Quelques demandes font porter les cours du Crédit Foncier Argentin de 610

à 620. Le Crédit Foncier Franco-Canadien à 714 et la Banque Française du Rio de la Plata à 171 continuent à se montrer bien disposés.

La lassitude que nous constatons, il y a huit jours, sur le marché des actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer persiste : le Nord et l'Est se sont respectivement tassés à 1.395 et 800 ; cependant on peut constater quelques progrès pour le Lyon à 1.100, l'Orléans à 1.140 et le Midi à 990.

Les chemins espagnols sont toujours mollement tenus. Les Andalous se retrouvent à 266. Les recettes du 11 au 20 avril se sont élevées à 844.330 piécettes, en augmentation de 76.862 piécettes sur celles de la même période de 1914, ce qui ramène à 271.898 piécettes la moins-value depuis le 1^{er} janvier. Le Nord de l'Espagne vaut 364, en léger recul. Le Saragosse s'inscrit à 368 ; le Conseil a décidé de proposer pour 1914 un dividende de 13 pesetas, au lieu de 24 pour 1913.

Le Suez abandonne quelques francs à 4.360.

Tout en conservant un assez bon courant d'échange, les valeurs industrielles et métallurgiques flottent. Notons les progrès du Creusot à 1.885, des Forges et Acieries de la Marine à 1.655, de Commentry-Fourchambault à 1.245, mais l'indécision de Fives-Lille à 560, des Tréfileries du Havre à 247, de la Basse-Loire à 248.

Les dispositions du groupe russe sont sensiblement les mêmes. Briansk fléchit à 352, après avoir progressé à 362 ; la Dniéprovienne avance à 2.625 et l'Oural-Volga demeure à 184. Comme on le verra plus loin, l'Assemblée a décidé de reporter à nouveau le solde bénéficiaire de l'exercice. La Russo-Belge accentue notablement ses progrès, passant de 1.203 à 1.245. Il en va de même des Forges et Acieries du Donets, qui s'avancent de 1.010 à 1.030. Taganrog se maintient à 375 et Maltzoff à 530. Sur le bénéfice net de 3.472.383 rb. pour 1914, le Conseil de Maltzoff propose de répartir un dividende de 41 rb. 5, contre 13 rb. 5, précédemment. La Huta-Bankowa revient de 1.591 à 1.575 et Toulia de 1.236 à 1.225. La Kama fait 1.450 les grosses parts et 355 les petites.

Le cuivre-métal, poursuivant sa hausse extrêmement rapide, a atteint et dépassé le cours de £ 80, puisqu'il a touché £ 81 1/4 et £ 82 1/2 d'où il a rétrogradé assez rapidement à £ 79 1/2 au comptant et à £ 80 1/4 à trois mois. Rappelons pour mémoire que, depuis un mois, la hausse dépasse £ 12 et que par rapport aux plus bas cours cotés au début de décembre dernier, elle n'atteint pas moins de £ 28. Nous faisons ressortir dans notre dernier numéro toute l'avance prise par les valeurs cuprifères dont la plupart ont déjà dépassé leur dernier cours de compensation de fin juin. En présence d'un tel bond en avant du cours du cuivre, ce mouvement est logique ; il est possible qu'il se poursuive encore, mais il ne faut pas oublier surtout que la spéculation rend toutes les prévisions dangereuses et toutes les combinaisons précaires. Le Rio est revenu de 1.680 à 1.619 et le Boléo de 695 à 675. La Tharsis reproduit, à 169, son cours de huitaine. Spassky progresse légèrement à 74. L'ordinaire Mines de Bor se retrouve aux environs de 4.000, tandis que la privilégiée passe de 1.005 à 1.030 pour finir à 1.025. Cuivre et Pyrites revient à 220. Pena Copper est peu traitée aux environs de 22.50, mais San Platón passe de 120 à 137. Le Cape Copper bondit de 84 à 104 pour terminer à 97. L'Utah cote 369. Chino Copper fait 251 au lieu de 245.

Peu de chose à dire des autres mines, qui conservent le plus souvent leurs cours antérieurs. C'est ainsi que Penarroya fait 1.325 au lieu de 1.330. Constatons la hausse extraordinaire du zinc, qui passe de £ 40 à £ 64 ; ce mouvement est dû moins aux besoins de la matière première, que cependant l'absence de vente des usines allemandes et belges a contribué à raréfier, qu'aux difficultés d'affinage aux Etats-Unis. Cependant les va leurs de zinc ne s'émeuvent pas de cette hausse du métal : c'est ainsi que Mafidano fait 215 au lieu de 212. Parmi les valeurs de plomb, Balia-Karaïdin vaut 349.50 au lieu de 353. Les mines de fer sont fermes : Moktaïl-Hadid se retrouve à 1.730, Krivoï-Rog fait 960, après avoir atteint le cours rond de 1.000. Le Nickel, à 995, progresse de quelques francs sur son avance antérieure.

Les valeurs de charbonnages sont orientées chacune selon ses dispositions propres, les hauts prix du charbon disposant bien l'ensemble. Pour les raisons que nous avons exposées la semaine der-

nière, nous avions malheureusement bien prévu la chute de *Courrières* qui fait 1.800, venant de 2.200. *Bruay* à 1.310, *Clarence* à 233 ne varient pas. *Blanzy et Carmaux* à 684 et 2.300 reproduisent leurs cours de huitaine, par contre les *Mines de la Loire* à 243 et *Albi* à 473 accusent une légère avance. Parmi les charbonnages russes, peu de modification. Nous retrouvons *Sosnosvica* à 970 après l'avoir vue monter à 993. Une certaine activité est à noter sur *Ekaterinovka* qui termine en progrès à 671 et sur les *Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale* qui valent 290.

Les valeurs de pétrole ont été traitées avec activité, et leurs dispositions sont fermes. Cependant le *Naphte* est revenu à 375; le bénéfice net de 1914 atteint 3 513.030 roubles, contre 5 159.033 roubles précédemment, aussi le Conseil propose-t-il de ne répartir aucun dividende et de transformer l'intégralité du solde bénéficiaire en fonds de roulement. Notons l'avance du *Bakou* de 1.50 à 1.525; le dividende de 1914 serait, dit-on, maintenu à 50 roubles par action. *Grosnyi* progresse, la privilégiée de 2.540 à 2.390 cours où elle était auparavant, l'ordinaire de 2.380 à 2.445. Après un vif mouvement qui la porte brusquement de 730 à 780, la *Compagnie Industrielle des Pétroles* termine à 739. *Lianosoff* progresse à 372. Parmi les valeurs roumaines de pétrole, nous devons signaler la hausse sensible de 780 à 890 de l'*Astra-Romana* et le mouvement de la *steaua Romana* de 550 à 650; la *Colombia*, au contraire, accentue à 1.210 le fléchissement que nous notions déjà la semaine dernière.

Les réalisations prévalent dans le groupe des valeurs de caoutchouc. La *Financière des Caoutchoucs* revient cependant à 75.50, la *Malacca* rétrograde à 114, la grosse coupure; l'*Eastern International Rubber* s'avance de 11.20 à 15, *Tapanoelie* accentue sa hausse à 100.

Parmi les valeurs diverses, les titres *Souverain Say* progressent de 432 à 435 l'ordinaire et de 268 à 276 la priorité. Signalons aussi les variations de l'action *Cercle de Monaco* qui, en quelques jours, est passée de 3.200 à près de 3.500 pour terminer à 3.000.

A LONDRES

Le Stock-Exchange a imité la Bourse de New-York en réalisant ses bénéfices. Aussi les groupes qui avaient été le plus favorisés par la hausse : valeurs américaines, valeurs de cuivre et de caoutchouc ont-elles plus ou moins rétrogradé.

La *Consolidé* 2 1/2 se retrouve sans changement à 66 1/2. L'*Emprunt de guerre* 3 1/2 0/0 reste à 94 1/2. Avec le dernier versement de 10 0/0 opéré cette semaine, cet emprunt de £ 350 millions a été maintenant intégralement libéré. Les fonds coloniaux ont continué à être très actifs. Les fonds brésiliens ont été meilleurs : le nouveau *Funding* s'avance à 76 3/4.

Après avoir encore progressé, les valeurs de cuivre ont subi des réalisations : le *Rio-Tinto* après s'être avancé à 63 3/4 a rétrogradé à 61 7/8.

En valeurs industrielles, la Bourse a été bien impressionnée par la déclaration d'un dividende semestriel de 5 0/0 de la *Peninsular and Oriental Company*.

Les réalisations ont d'autant plus déprimé les valeurs de caoutchouc que le prix de la matière première a rétrogradé au-dessous de 2 sh. 4 d. La *De Beers* ordinaire a rétrogradé à 11 7/8.

Le Trésor anglais ne semble pas disposé de se créer un crédit direct à New-York, en empruntant sur ce marché. Un nouveau plan a été suggéré : un syndicat de banques et banquiers américains achèterait des Bons du Trésor anglais à court terme et au besoin les renouveleraient de temps à autre. Le résultat sera le même qu'un crédit direct et aurait pour conséquence la restriction des exportations d'or vers les Etats-Unis, ce qui est la principale préoccupation.

A NEW-YORK

L'ardeur de la spéculation à la Bourse de New-York s'est calmée visiblement cette semaine et il faut constater un tassemement général qui a été prononcé plus particulièrement sur les groupes les plus favorisés dans ces dernières séances, tels que les valeurs de cuivre. La hausse ne s'est continuée que sur quelques titres de Sociétés de fournitures d'armes, telles que les actions *Westinghouse Manufacturing*. Un symptôme favorable pour l'avenir est la facilité avec laquelle le public absorbe les émissions d'obligations qui lui sont proposées.

Les actions des grands réseaux se sont bornées à consolider leur forte reprise : *Atchison* reste à

103 3/4, contre 104 1/8. *Baltimore and Ohio* se maintient à 78. *Canadian Pacific* se tasse un peu à 168 ; *Union Pacific* se retrouve à 132 1/2, sans changement.

Steel Trust a été assez mouvementé. La publication des bénéfices obtenus pendant le premier trimestre a produit tout d'abord un peu de désappointement : ils ne s'élèvent en effet qu'à \$ 42 millions 500.000 contre \$ 44 millions dans le trimestre précédent, mais cette impression a été effacée plus tard après examen des bénéfices mensuels. Ceux-ci sont allés en effet en progressant ; les bénéfices pour février sont doubles de ceux de janvier et ceux de mars doubles de ceux de février, ce qui indique une reprise rapide de l'industrie. L'action ordinaire s'est relevée à \$ 59 1/4.

Bien que le prix du cuivre ait encore progressé au début de la semaine, les réalisations ont diminué sur les valeurs du cuivre. *L'Amalgamated* a rétrogradé de 78 5/8 à 77 3/4; *Anaconda* s'inscrit à 37 3/8, *Utah* est revenu de 71 1/2 à 70 1/4.

Chronique des Mines d'Or

Le groupe sud-africain a été moins actif cette semaine, aussi bien ici qu'à Londres, la spéculation qui s'exerce sur cette place ayant abandonné passagèrement ce groupe pour se porter de préférence sur les valeurs de caoutchouc. Aussi faut-il constater un peu de recul sur les valeurs qui ont été le plus en vue dans ces dernières semaines. Néanmoins, la tendance générale reste toujours orientée vers la reprise. Le facteur encourageant signalé par la plupart des rapports des Sociétés est, ainsi que nous l'avons dit, l'augmentation graduelle de la main-d'œuvre indigène. Cette augmentation, qui paraît devoir s'accroître encore pendant l'année courante, est de nature à rendre plus d'activité à l'exploitation minière qui avait souffert depuis deux ans surtout d'une insuffisance de travailleurs. Signalons que le Parlement sud-africain vient de voter un projet d'imposition des bénéfices des mines d'or, jusqu'à concurrence de £ 500.000, à l'effet de contribuer aux dépenses de la guerre.

Rand Mines se maintient avec fermeté à 123.50. Les résultats obtenus par cette Société pour l'exercice écoulé doivent être considérés comme satisfaisants, si l'on observe que le dernier exercice s'est ouvert avec une grève du Rand et que la guerre a eu pour effet de tarir les bénéfices que la Compagnie tire du mouvement de son portefeuille. Les bénéfices nets s'élèvent à £ 1.166.250, en diminution de £ 72.195 seulement sur ceux de 1913. Ces bénéfices comprennent seulement £ 26.264 provenant des profits sur vente d'actions, contre £ 128.868 obtenus pendant l'année précédente. Les dividendes de l'exercice 1914 ont été déclarés sur la base de 200 0/0 par action au pair de 5 sh., soit 10 sh. C'est une réduction de 20 0/0 sur le dividende de l'année précédente.

Le portefeuille de la *Rand Mines* contient 850.000 Crown Mines ; viennent ensuite en décroissant : 393.000 Ferreira Deep, 391.000 Nourse Mines, 282.600 Geldenhuys Deep, 269.000 Rose Deep, 205.000 City Deep, etc. Le portefeuille-titres est évalué à £ 4.301.604, sans que le rapport indique sur quelle base est faite cette évaluation. Les variations dans le portefeuille-titres de la Compagnie se présentent comme suit : vente de 6.000 actions Modder B ; achat de 3.650 Nourse Mines, 1.475 Jupiter, 2.350 Village Deep, 5.018 Ferreira Deep, 6.800 Crown Mines et 29.275 Robinson Gold.

Voici un tableau de la durée approximative des principales mines composant le portefeuille de la *Rand Mines*, sur la base du nombre actuel de pilons. Il ne s'agit là que d'estimations approximatives, qui n'ont qu'une valeur d'indication :

Durée approximative.

Crown Mines....	40 ans.	Village Deep....	18 ans.
Ferreira Deep...	5 —	Modderfontein	
Geldenhuys Deep	15 —	(New)	32 —
Rose Deep.....	5 —	Modder B	35 —
City Deep.....	35 —		

Crown Mines, subissant l'effet des réalisations, recule à 120, ainsi que *Ferreira Deep* à 59.25. *Village Main Reef* s'inscrit à 41.75.

East Rand se maintient avec fermeté à 40.25. La teneur très irrégulière de cette mine rend oiseuses toutes supputations un peu précises de la durée de cette mine. Il est prudent de ne tabler que sur une durée d'une vingtaine d'années.

Malgré les réalisations, *Modderfontein B* conserve sa reprise à 122.50. *New Modderfontein* gagne une fraction à 13 13/16 Londres ; *Modder Deep* s'inscrit à 3 3/4.

Goldfields est très calme à 42.75.

Robinson Gold maintient sa fermeté à 47.50. Les résultats du dernier exercice de cette Compagnie se soldent par un bénéfice de £ 570.352 contre £ 724.792 en 1913. Deux dividendes de 9 0/0 ont été déclarés pendant l'année, ainsi qu'un bonus de 10 0/0 par action de £ 5. Ces répartitions ont absorbé £ 770.000. La diminution des bénéfices est due à celle de la teneur et aussi de l'augmentation des dépenses. Le rendement par tonne broyée a été de 32 sh. 2 d. contre 35 sh. 9 d. en 1913 et la dépense par tonne 14 sh. 3 d. contre 14 sh. 1 d. en 1913. Le développement de la mine est maintenant complet et les réserves de minerai représentant le tonnage qui reste dans la mine : ces réserves s'élèvent à 700.000 tonnes en chiffres ronds.

La De Beers ordinaire, actuellement plus sensible qu'aucune autre valeur aux vicissitudes de la Bourse de New-York, a vivement rétrogradé de 319 à 308.50. *La Jagersfontein* est revenue de 90 à 82.

ENTREPRISES ET VALEURS EN SOUFFRANCE

Obligations Chemins de fer Saint-Louis à San Francisco 5 0/0 General Lien.

ERRATUM

Une erreur typographique a dénaturé complètement le sens de l'information que nous avons fait paraître la semaine dernière au sujet du plan de réorganisation de cette entreprise. Le troisième alinéa doit être lu comme ci-après :

Quant aux obligations 5 0/0 qui se traitent sur notre place, elles recevraient des titres nouveaux jusqu'à concurrence de 105 0/0 du nominal actuel, savoir :

25 0/0 en obligations consolidées 4 0/0 première hypothèque, jouissance juillet 1915;

25 0/0 en obligations cumulatives 6 0/0, jouissance juillet 1915;

55 0/0 en obligations à revenu variable rapportant au maximum 5 0/0 d'intérêt.

Compagnie des Chemins de fer Fédéraux brésiliens. — Cette Compagnie n'a pas payé le coupon de janvier sur ses obligations cotées au marché officiel. A ce propos, le journal *Le Brésil* dit que ce paiement a dû être différé parce qu'il a été impossible à la Compagnie de se faire payer les sommes importantes qui lui sont dues par l'Etat fédéral, par la Compagnie des Chemins de fer Ouest du Brésil et par le Chemin de fer Central du Brésil, ces deux derniers réseaux exploités par le Gouvernement fédéral brésilien. Les sommes dues sont supérieures au montant total du coupon semestriel différé, mais les banques brésiliennes, et notamment la Banque du Brésil, se refusent à faire des avances, vu les difficultés monétaires du pays.

Dividendes et Coupons

Crédit Lyonnais. — L'Assemblée du Crédit Lyonnais tenue le 29 avril a approuvé les comptes du dernier exercice tels qu'ils ont été publiés il y a huit jours, et fixé le dividende à 25 fr. par action représentant l'intérêt à 5 0/0 sur le capital. Ce dividende sera payé comme suit : 12 fr. 50 le 10 mai 1915, 12 fr. 50 le 10 septembre 1915, moins les impôts.

Foncière-Incendie. — L'Assemblée de la Foncière-Incendie, s'est tenue le 30 avril. Elle a approuvé les comptes du dernier exercice se soldant par un bénéfice net de 1.515.604 fr. 87, auquel il y a lieu d'ajouter un report antérieur de 705.456 fr. 68, soit un total de bénéfices disponibles de 2.221.061 fr. 55.

Il a été réparti un dividende de 62 fr. 50 égal au précédent.

Banque des Pays Autrichiens. — Les résultats du dernier exercice de la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens se soldent par un bénéfice net de 8.022.915 couronnes, contre 13.209.384 cour. en 1913, d'après la *Cote Européenne* toujours bien informée. Il sera réparti un dividende de 4 0/0 ou 16 cour. par action de 400 cour., contre 30 cour. pour les trois exercices précédents, au moyen d'un prélèvement de 5.200.000 cour., somme égale au dividende, sur la réserve extraordinaire. Voici comment seront répartis les bénéfices du dernier exercice, par comparaison avec l'exercice précédent :

	1913	1914
Bénéfices bruts	Cour. 24.984.916	20.891.357
Charges.....	11.775.532	12.868.442
Bénéfice net.....	13.209.384	8.022.915
Report précédent.....	1.203.18	1.612.236
	14.413.332	9.635.151
Prélèvement sur la réserve extraordinaire.....	*	5.200.000
	14.411.332	14.835.151

<i>Répartition.</i>		
Réserve ordinaire....Cour.	1.007.386	"
Tantièmes.....	843.700	"
Dividende.....	9.750.000	5 200.000
Réserve extraordinaire.....	1.000.000	935.151
— pour pertes de guerre	"	8.500.000
Caisse des retraites.....	200.000	200.000
Solde à reporter.....	1.612.236	"
Cour.	14.413.323	14.835.151

La réserve pour pertes résultant de la guerre est destinée à couvrir le déficit qui résultera des filiales de Paris et de Londres.

Chemins de fer de Madrid à Saragosse. — Le dividende qui sera proposé à la prochaine Assemblée de cette Compagnie sera de 15 pesetas net, contre 24 pesetas net pour l'exercice précédent.

Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille. — L'Assemblée de cette Société, tenue le 27 avril, a approuvé les comptes du dernier exercice et fixé le dividende à 20 fr., égal au précédent. Ce dividende est payable dès maintenant à raison de 18 fr. 01 nets, contre remise des coupons n° 82 et 83.

Bec Auer. — L'Assemblée est convoquée pour le 8 mai. Le bénéfice net de 1914 atteint 1.891.190 fr. 22, contre 3.131.715 fr. 28 en 1913. Augmenté du report antérieur, il forme un solde disponible de 2 millions 318.148 fr. 23, contre 3.501.616 fr. 52 en 1913. On ignore encore la répartition qui sera proposée à l'Assemblée.

Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris. — Le dividende de cette Compagnie pour l'exercice 1914 proposé à la prochaine Assemblée sera de 25 fr. par action, contre 26 fr. en 1913.

Compagnie Générale d'Eaux Minérales et de Bains de Mer. — L'Assemblée de cette Société a approuvé les comptes de l'exercice 1914, qui se soldent par une perte de 259.232 fr. contre une perte de 38.815 fr. pendant l'exercice précédent. Depuis l'exercice 1912, chaque exercice se solde régulièrement par une perte. Le dernier dividende distribué, afférent à l'exercice 1910, a été de 5 fr.

Le Nickel. — L'Assemblée de la Société Le Nickel, tenue le 26 avril, a approuvé les comptes du dernier exercice tels que nous les avons publiés il y a huit jours et fixé le dividende à 35 fr. par action de 250 fr., contre 45 fr. pour l'exercice précédent.

Compagnie de Rio-Tinto. — Le coupon des actions de la Compagnie de Rio-Tinto seront payés comme suit, à compter du 1^{er} mai 1915 :

Actions ordinaires : £ 1.15.0, moins l'income-tax, net £ 1.12.3 5/8, soit 40 fr. 862.

Actions de préférence : £ 0.2.6, moins l'income-tax, net £ 0.2.3 3/16, soit 2 fr. 865.

Ces coupons sont payables aux caisses de la Société Générale.

Phosphates de Gafsa. — Le Conseil de la Compagnie des Phosphates et du Chemin de fer de Gafsa a décidé de proposer à l'Assemblée de cette Société un dividende de 22 fr., sous déduction des impôts. Un acompte de 5 fr. ayant été payé en janvier, il reste à payer un solde de 17 fr. Le dividende des parts de bénéfices serait de 91 fr. 07 par part.

Les dividendes de l'exercice précédent avaient été respectivement de 37 fr. par action et de 34 fr. 285 par part.

Naphte de Bakou. — Le dividende de cette Société, pour 1914, serait maintenu à 50 roubles.

Naphte Russe. — Le bénéfice net de l'exercice 1914 obtenu par la Société du Naphte Russe s'élève à 3.513.056 roubles, contre 5.159.025 roubles en 1913. Le Conseil propose de ne répartir aucun dividende. Celui de 1913 avait été de 42 rb. 22.

Usines Maltzoff. — Cette Société aurait obtenu, pendant l'exercice 1914, un bénéfice brut de 21.277.391 roubles, contre 21.600.031 roubles en 1913. Le bénéfice net serait de 3.472.385 roubles, contre 4.051.538 r. en 1913. Il serait proposé à l'Assemblée la répartition d'un dividende de 11 rb. 50 au lieu de 13 rb. 50 pour l'exercice précédent.

Oural-Volga. — L'Assemblée tenue le 28 avril a approuvé les comptes de 1914 se soldant par un bénéfice brut de 5.522.067 fr. 10, contre 5.243.117 fr. 11 en 1913. Le bénéfice net s'est élevé à 1.954.345 fr., contre 1.777.977 fr. précédemment. Il sera payé un dividende de 20 fr. net aux obligations concordataires dès que les circonstances le permettront. 38.525 fr. ont été attribués à la réserve légale, et le solde, 732.000 fr., augmenté du report antérieur, 30.409 fr., a formé un total disponible de 762.408 fr. 02, qui a été reporté à nouveau.

Société Russo-Baltique de Wagons. — Bien que l'exercice 1914 de cette Société ait laissé un bénéfice net de 1.188.489 roubles, en augmentation de 367.349 roubles sur l'exercice précédent, le dividende sera maintenu à son chiffre précédent de 10 roubles.

Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries du Chili. — Les actionnaires de cette Société se sont réunis récemment en Assemblées ordinaire et extra-ordinaire. A titre ordinaire, ils ont approuvé les

comptes de l'exercice clos le 31 mai 1914 qui ne donnent pas lieu à l'établissement d'un compte de Profits et Pertes. A titre extraordinaire, l'Assemblée a reporté du 31 mai au 31 décembre la date d'expiration de l'année sociale.

Produits Chimiques d'Alais et de la Camargue. — Nous nous sommes fait l'écho, il y a huit jours, d'un bruit qui circulait au sujet du dividende de cette Société proposé à la prochaine Assemblée, mais en ayant soin de lui donner une forme dubitative. Le Conseil vient d'annoncer qu'en raison des événements, les écritures n'ont pu être encore arrêtées. Il est donc dans l'obligation d'ajourner la convocation de l'Assemblée annuelle, et, en conséquence, toute indication relative au dividende est prématuree.

Wagons-Lits. — Le siège de la Société étant situé à Bruxelles, les circonstances actuelles ne permettent pas de répartir un dividende. Toutefois, le service des obligations continue régulièrement.

Petit Journal. — L'Assemblée de cette Société, tenue le 28 avril, a approuvé les comptes se soldant par un bénéfice de 1.510.470 fr. 44. Le dividende a été fixé à 15 fr., soit à 13 fr. 20 par action au porteur. Celui de l'exercice précédent avait été de 25 fr.

Assemblées et Bilans

Crédit Foncier de France.

L'Assemblée du Crédit Foncier de France tenue sous la présidence de M. Morel, gouverneur de cet établissement, a approuvé les comptes du dernier exercice et fixé le dividende à 23 fr., représentant l'intérêt statutaire de 3 0/0. Un acompte de 12 fr. 50 ayant été payé le 15 mars, il reste un solde de 12 fr. 50 qui sera distribué le 1^{er} juillet.

Voici comment se comparent les résultats des exercices 1913 et 1914 :

	1913	1914
Produits.	—	—
Prêts fonciers....Fr.	11.309.344 84	13.267.350 91
— communaux...	5.217.380 74	6.182.667 87
Produits du capital social et des réserves et divers.....	21.591.978 71	22.678.195 78
Total...Fr.	38.118.704 29	42.128.214 56
Dont il faut déduire:		
Les provisions pour l'amortissement des emprunts :		
Provision ordinaire..	6.872.947 22	7.558.250 99
— extraordinaire	3.000.000 "	3.000.000 "
Pertes et amortissements divers	951.657 19	291.555 44
Réserve immobilière	1.500.000 "	"
Provision pour risques des prêts....	1.000.000 "	10.000.000 "
Provision pour reconstruction des immeubles du siège social.....	•	1.000.000 "
Taxes fiscales, allocations aux Caisses de prévoyance et divers	1.637.103 67	2.074.830 26
Total ... Fr.	14.961.708 28	23.921.186 69
Rappel des produits.	38.118.704 23	42.128.214 56
Bénéfices de l'exercice après prélevements	23.156.996 21	18.207.027 87
A déduire : frais généraux.....	5.232.927 36	5.602.455 66
Bénéfice de l'exercice précédent.....	17.924.068 85	12.604.572 21
Report de l'exercice précédent.....	195.704 82	136.070 23
Total disponible. Fr.	18.119.773 67	12.740.642 44
Répartition.		
Réserve	Fr. 333.703 44	20.914 44
Dividende.....	17.650.000 "	12.500.000 "
A nouveau.....	136.070 23	219.728 "
Total égal...Fr.	18.119.773 67	12.740.642 44

Les opérations du Crédit Foncier s'étaient poursuivies régulièrement pendant le premier semestre de l'exercice, et l'année 1914 paraissait devoir fournir des résultats supérieurs à ceux très satisfaisants des deux précédentes, lorsque la guerre est venue interrompre le cours normal des affaires sociales. Observons immédiatement que le Crédit Foncier n'a invoqué le moratorium ni pour restreindre le remboursement de ses dépôts, ni pour ajourner le paiement des intérêts de ses obligations et des lots; on l'a invoqué contre lui dans une assez large mesure et, d'ailleurs, la prorogation de l'échéance des effets de commerce n'est pas restée sans influence sur sa trésorerie. Aussi, pour faire face à ses engagements, le Crédit Foncier a-t-il dû arrêter ses opérations de prêts et restreindre

ses avances sur titres. Ce n'est que graduellement et dans les limites où le permettaient ses rentrées que cet établissement a pu reprendre le cours de ses opérations. Les prêts hypothécaires consentis en 1914 ne s'en sont pas moins élevés à 172 millions et les prêts communaux à 79 millions. Ces résultats sont satisfaisants; ils n'ont été dépassés que dans un petit nombre d'exercices antérieurs, y compris les deux derniers qui avaient témoigné d'une activité exceptionnelle; pour le précédent exercice 1913, les prêts hypothécaires avaient dépassé 295 millions et les prêts communaux 153 millions.

Malgré l'arrêt des opérations pendant près de la moitié de l'exercice, les bénéfices nets présentent une augmentation, en 1914, de plus de 3 1/2 millions de francs, par rapport à 1913, avant tout prélèvement de prévoyance. Toutefois, les bénéfices ne sont pas entièrement réalisés, vu que le montant des annuités en retard s'est accru dans ces derniers mois, à la suite des facilités fournies aux débiteurs par le moratorium. La gène, vraie ou prétendue, comme le dit le rapport des censeurs, pourra s'accroître encore pour certains emprunteurs, et, parmi les gages sur lesquels reposent les créances de la Société, certains seront peut-être dépréciés à la fin de la crise actuelle. Au 31 décembre dernier, le montant des annuités en retard sur les prêts hypothécaires s'élevait à 55.845.989 fr. 20, contre 24 millions à la fin de l'année dernière; il avait fléchi au 28 février dernier à 49.522.864 fr. 84. Ce montant est encore assez appréciable pour que le Conseil ait sagement agi en prenant la décision qui lui a fait porter, avant inventaire, sans préjudice des autres prélèvements de prévoyance, une somme de 10 millions à la provision pour risques de prêts.

Voici, d'ailleurs, la comparaison des différentes provisions et réserves d'une année à l'autre :

	31 Décembre
	1913 191
Réserve obligatoire.	20.775.591 96 21.109.295 40
Provisions pour l'amortissement des emprunts :	
Provision ordinaire.....	138.709.354 62 146.003.422 80
Provision extraordinaire.....	119.828.963 16 122.828.963 16
Réserve pour l'amortissement des immeubles du siège social.....	5.388.707 " 5.388.707 "
Réserve spéciale provenant de la Banque hypothécaire.	133.574 86 133.574 80
Réserve sans affectation.....	3.320.635 75 3.428.844 43
Provision pour faire face à l'excédent des créances hypothécaires sur la valeur estimative des immeubles acquis.....	3.800.000 " 3.800.000 "
Provision pour créances douteuses..	6.073.548 43 5.973.767 13
Provision pour le risque des prêts..	7.000.000 " 17.000.000 "
Total...Fr.	305.030.375 84 325.666.574 72

Au 31 décembre dernier, le total des réserves s'élève à 325.666.574 fr. 72, en augmentation de 20.600.000 fr. sur le total précédent.

La mesure de fortifier les réserves était d'autant plus imposée au Conseil que la faculté d'émission d'obligations que lui laissent les statuts à la fin de l'année courante permettra seulement de faire face aux engagements contractés par la Société avant le 31 juillet 1914. Des négociations devront intervenir pour la création des nouvelles ressources indispensables destinées à permettre au Crédit Foncier de répondre à l'appel que les pouvoirs publics et les particuliers semblent prêts à lui adresser en vue de réparer les dommages de diverses natures causés par la guerre. C'est pourquoi une grande prudence s'impose dans la fixation du dividende. Plus, en effet, le Crédit Foncier aura fortifié les réserves et plus il lui sera possible de réclamer l'extension de son pouvoir d'émission et plus il la solidité et la sécurité des obligations en sera affirmée.

Comptoir National d'Escompte.

L'Assemblée du Comptoir National d'Escompte s'est tenue le 24 avril sous la présidence de M. Boyer, vice-président du Conseil, remplaçant M. Rostand, indisposé. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1914, tels que nous les avons publiés

dans le numéro du 11 avril, et voté, ainsi que nous l'avons annoncé, un dividende de 23 fr. brut représentant l'intérêt statutaire de 5 0/0, contre 40 fr. pour chacun des exercices antérieurs. Ce dividende sera payable à partir du 31 juillet. Le solde disponible de l'exercice, après répartition du dividende et des tantièmes, s'élève à 169.069 fr. 73; il est ajouté au solde non réparti des exercices précédents, ce qui porte à 3.170.496 fr. 03, le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires.

Le rapport très substantiel du Conseil expose dans quelles conditions l'exercice 1914 s'est écoulé. Nous le publions plus loin *in extenso*, ainsi que l'allocution prononcée par M. Boyer, et dans laquelle le vice-président du Conseil a commenté les mesures économiques prises par le Gouvernement. Ce discours a été applaudi par l'Assemblée; elle a voté ensuite, à l'unanimité, toutes les résolutions proposées.

Société Générale.

L'Assemblée de la Société Générale se tiendra jeudi prochain 6 mai. Nous ignorons encore s'il lui sera proposé la répartition d'un dividende. A proprement parler, toutefois, il ne lui sera pas présenté de bilan définitif, mais seulement une situation provisoirement établie en l'absence de données précises sur une cinquantaine d'agences, parmi lesquelles plusieurs de première importance, où, soit parce qu'elles sont situées en territoire envahi, soit parce que la mobilisation les a privées du personnel indispensable, il a été impossible jusqu'ici d'établir les comptes du deuxième semestre.

Le rapport des censeurs-commissaires constate que l'inventaire dressé au siège a pris pour base de l'évaluation du Portefeuille-titres, autant qu'il a été possible, les cours de la Bourse cotés au 31 décembre. « Cette indication, ajoutent-ils, n'a » qu'une valeur relative quand la cote ne résulte, » comme c'était le cas, que d'un très petit nom- » bre de transactions, dans des circonstances » exceptionnelles. Beaucoup de titres, d'ailleurs, » et de la meilleure qualité, ne donnaient lieu » en décembre à aucun échange. Les estimations » faites par le Conseil sur d'autres données nous » ont paru empreintes d'une très grande pru- » dence. Mais il y entre forcément une part d'in- » certitude.

Quant aux autres postes représentant plus particulièrement les éléments de l'activité commerciale de la Maison, les événements considérables qui se déroulent à l'heure actuelle pourront avoir sur le bilan définitif, qui sera dressé après la cessation des hostilités, une influence qu'il est impossible de préciser. »

Sous les réserves qu'impliquent ces observations, la situation provisoire au 31 décembre 1914 fait apparaître un solde de profits et pertes créditeur de 10.256.576 fr. 27. Le bénéfice du précédent exercice avait été de 24.621.000 fr.

Voici, d'ailleurs, autant qu'on peut les rapprocher l'une de l'autre, les situations aux 31 décembre des deux dernières années, celle de 1913 seule constituant un bilan véritable :

	31 DÉCEMBRE	
	1913 Bilan	1914 Situation provisoire
Actif.		
Caisse et banque...	172.574.791 86	101.863.797 94
Portefeuille.....	889.614.216 61	277.552.995 97
Effets à l'encaissement.....	81.635.424 30	22.346.871 18
Reports.....	119.436.189 10	56.539.827 52
Coupons à encaisser	42.299.807 86	16.440.248 66
Rentes et actions, bons et obligations	46.796.747 76	53.664.454 37
Avances sur garanties.....	328.250.523 43	318.228.773 05
Participations financières.....	69.797.151 35	63.812.070 09
Immeuble et Immobilière Parisienne et Départementale	50.568.930 23	53.456.196 37
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers.....	560.741.502 41	608.019.791 38
Appels différés sur actions.....	250.000.000 »	250.000.000 »
Acompte sur dividende.....	6.250.000 »	»
	Fr. 2.617.965.284 91	1.821.925.026 53
Passif.		
Capital.....	Fr. 500.000.000 »	500.000.000 »
Réserve.....	119.402.656 51	120.633.732 53

Réserve immobilière	5.113.773 82	6.613.773 82
Comptes de chèques	463.114.733 18	218.561.033 12
Dépôts à échéance fixe.....	207.193.000 »	238.480.300 »
Acceptations à payer	175.734.616 31	102.387.123 01
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers.....	1.118.430.666 19	623.713.014 42
Intérêts et dividendes.....	978.573 50	785.663 75
Solde du dernier exercice.....	375.744 85	493.811 61
Profits et pertes (frais généraux déduits)	24.621.520 45	10.256.574 27
	Fr. 2.617.965.284 91	1.821.925.026 53

Ces chiffres accusent dans les divers services de banque une diminution très marquée; c'est d'ailleurs au 31 décembre qu'elle a comme partout, atteint le tuf; le rapprochement des principaux postes, Portefeuille escompte à l'actif et Comptes de Banque à l'Etranger au Passif, en donne la mesure. Les dépôts ont fléchi sensiblement; mais là aussi il a dû se produire un relèvement partiel depuis le 31 décembre. Les comptes créditeurs de Banque à l'Etranger et les Avances sur Garanties attirent l'attention par l'importance qu'ils ont conservée; c'est de ce côté que réside un aléa destiné probablement à ne pouvoir être exactement chiffré qu'après la guerre.

Au sujet de l'affectation à donner aux bénéfices et de la question de savoir s'il convient de répartir un dividende, les commissaires expliquent ainsi qu'ils ne puissent se prononcer avant l'Assemblée :

Il appartient au Conseil de vous proposer l'emploi des bénéfices. Les événements auxquels il vient d'être fait allusion peuvent, même dans l'intervalle qui nous sépare du jour où vous vous réunirez, influer sur cette proposition d'emploi, sur votre appréciation des motifs donnés à l'appui, sur notre opinion, s'il nous était demandé de la faire connaître à l'Assemblée, et enfin sur la résolution que vous aurez à prendre, dans le libre exercice de votre plein pouvoir.

Crédit Industriel et Commercial.

L'Assemblée du Crédit Industriel et Commercial, réunie lundi, a approuvé les comptes que nous avons publiés le 18 avril et approuvé la fixation du dividende à 4 0/0, soit 20 fr. net par action nominative entièrement libérée, et 5 fr. par action libérée de 125 fr. Les actions au porteur ne toucheront, par suite de l'impôt de transmission, que 18 fr. 62. Ce dividende est en paiement à compter du 1^{er} mai.

Il résulte du rapport du Conseil que le premier semestre de l'exercice 1914 a été bon : il a fourni la quasi totalité des 2.454.965 fr. 52 de bénéfices qui soldent le bilan, exactement 2.094.426 fr. 30, soit bien près de la moitié des bénéfices de l'exercice précédent qui avait été excellent; le rapport déclare même que ce chiffre n'avait jamais été atteint, probablement pour le premier semestre de l'année.

Il est satisfaisant d'autre part de constater que le second semestre lui-même ne s'est pas soldé en perte, mais en léger bénéfice.

La Société a, au cours de l'exercice, encore élargi son domaine, moins en portant de 48 à 52 son réseau d'agences à Paris et dans la banlieue, qu'en prenant une large participation à l'augmentation de capital de la Société Nancéienne et en contractant avec elle une étroite alliance dont la réalisation vient de s'achever par l'échange entre les deux Sociétés de deux administrateurs communs.

La guerre a produit au Crédit Industriel les mêmes effets que partout : interruption des affaires et retraits de dépôts. Ces retraits n'ont point été opérés dans un mouvement de panique, mais seulement par suite des besoins d'argent créés par la mobilisation, et aussi pour s'approvisionner de numéraire en vue du moratorium qu'on pressentait; la méfiance n'y était pour rien, car les mêmes qui retiraient des fonds déposaient des titres pour les mettre à l'abri : dans les six jours écoulés du 27 juillet au 1^{er} août inclus les retraits de dépôts ont ainsi atteint 150.502.000 fr., dépassant les versements de 68.754.000 fr. Le chiffre des comptes courants est tombé dès ce moment à 170 millions; mais il s'est retrouvé en fin d'exercice au même chiffre, malgré l'abandon qu'avait fait le Crédit Industriel de la pratique du moratorium, ce qui prouve que, sans le moratorium, les retraits de dépôts se seraient arrêtés d'eux-mêmes et avant de prendre l'importance qu'ils ont eue. Le montant des dépôts a fléchi depuis le 1^{er} janvier dernier, à la vérité, sous l'influence des souscriptions aux Bons et aux Obligations de la Dé-

fense Nationale que le Crédit Industriel a engagé lui-même ses clients à pratiquer largement, l'importance de celles qu'il a recueillies ayant été de près de 150 millions : à l'heure actuelle l'ensemble des comptes créditeurs de dépôts à vue n'atteint plus que 140 1/2 millions. En face de ces exigibilités, le Crédit Industriel avait fin mars 148 millions 643.000 fr. de disponibilités immédiates et d'effets réescomptables à la Banque.

La reprise des affaires, encore entravée par l'invasion ennemie et par la prorogation des échéances commerciales, est cependant manifeste ; le montant des effets à recouvrer a passé au Crédit Industriel de moins de 50 millions fin décembre à 107 1/2 millions fin mars. Si le Conseil a cru devoir ne proposer aux actionnaires qu'une répartition de 4 0/0 qui absorbe 1.153.415 fr. 99 seulement et laisse par conséquent 999.549 fr. 53 à ajouter au report à nouveau qui atteint ainsi 1.153.439 fr. 86, c'est afin de mieux parer aux mécomptes possibles si contre toute attente il s'en produit et dans le cas contraire d'améliorer les répartitions futures.

Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts.

C'est avec une véritable satisfaction patriotique que nous enregistrons cette année l'Assemblée de la Société Nancéienne que la guerre n'a pu empêcher de se tenir à Nancy dans les délais statutaires, en complète sécurité et de voter un dividende ! Il convient, à tous égards, d'en féliciter la Société elle-même, car si nous n'avons pas eu le plaisir d'assister à cette réunion, il suffit de lire le male rapport de son président, M. Buffet, pour participer à l'impression de fierté et en même temps de confiance en l'avenir de la Société qu'ont dû en garder les actionnaires. Assurément, l'exercice 1914 ne peut pas compter pour elle au nombre des années grasses ; mais il n'en est point où elle se soit aussi avantageusement montrée à la hauteur non seulement des difficultés les plus critiques, mais aussi de tous les devoirs généreusement compris et patriotiquement acceptés que lui a créés sa situation de grande banque d'une région industrielle. Si cette guerre était redoutable pour nos grands établissements parisiens à raison des succursales qu'ils ont en territoire envahi, combien l'était-elle plus pour une banque dont l'activité se dépend principalement sur le théâtre même des hostilités. La situation particulière de beaucoup de ses succursales n'a pu être exactement connue au moment de l'établissement du bilan ; et, pour cinq d'entre elles, dont Reims qui est la plus importante, ainsi que pour les bureaux qui s'y rattachent, il a fallu se contenter de la situation établie à titre provisoire au 30 juin. Certaines d'entre elles ont subi dans leurs immeubles des dommages assez sérieux que, à défaut d'indemnité, il faudrait réparer, et l'aléa que fait peser la guerre sur l'ensemble de l'actif, notamment sur les comptes débiteurs, le portefeuille commercial et les valeurs industrielles ne peut encore être évalué. Mais si le Conseil n'a pu faire entrer en ligne de compte les dépréciations d'actif auxquelles la Société reste exposée et que couvriront les réserves, il a eu soin de pratiquer de larges amortissements avant bilan sur divers postes de l'inventaire, notamment sur les titres en portefeuille, et il a proposé aux actionnaires de prélever en outre 750.000 fr. sur les bénéfices pour les affecter à des amortissements supplémentaires.

C'est un beau résultat que d'avoir pu, après avoir ainsi satisfait aux exigences de la situation, distribuer un dividende même modeste ; il a été fixé à 3 0/0 du capital, soit 7 fr. 50 par action nouvelle de 250 fr. entièrement libérée, au lieu de 12 fr. 50 par action de 500 fr. libérée d'un quart précédemment. Ce dividende sera mis en paiement net de l'impôt sur le revenu, la Société prenant cet impôt à sa charge, le 1^{er} juillet prochain, contre remise des coupons 1 et 2 des nouveaux titres que la Société délivrera à la même époque aux actionnaires.

Les bénéfices de l'exercice s'élèvent, après les dépréciations à l'inventaire opérées par le Conseil, à 1.820.333 fr. 69, alors que ceux de l'exercice précédent avaient atteint 2.687.000 fr. La liquidation de l'exercice s'est faite comme suit :

Bénéfices de l'exercice	Fr. 1.820.333 69
Solde reporté de l'exercice précédent	131.626 12
Total disponible.....	Fr. 1.951.959 81

Il a été affecté :
A des amortissements supplémentaires 750.000 »

Au dividende (7 fr. 50 pour les actions anciennes et 3 fr. 75 pour les actions nouvelles émises jouissance du second semestre).....	1.125.000	"
Impôt sur le revenu.....	46.875	"
Report à nouveau.....	30.084.81	
Fr. 1.951.959 81		

Les cinq derniers mois de l'exercice ne pouvant pas compter comme productifs, le bénéfice appartient presque exclusivement au premier semestre ; il est proportionnellement très élevé.

La Société Nancéienne se fait gloire, à juste titre, de ne s'être pas enfermée dans une inaction égoïste et une prudence à courtes vues depuis le début de la guerre. Elle a cru, au contraire, que son rôle social l'obligeait à rendre toutes sortes de services à sa clientèle, aux entreprises de la région, enfin au pays lui-même. Ayant eu à faire face, comme tous les établissements de dépôts, à d'importants retraits d'argent de sa clientèle pendant les premiers jours qui ont suivi la déclaration de guerre, elle a payé à caisses ouvertes jusqu'à l'intervention du moratorium et, même après l'établissement du régime de restriction des retraits, elle a répondu largement, dès les premiers jours, aux demandes justifiées par des intérêts sérieux. Mais elle a fait mieux : à ce moment même elle a consenti des ouvertures de crédit à certaines entreprises pour leur permettre soit de travailler pour l'Etat soit simplement d'éviter à leur personnel un chômage absolu. Enfin, se préoccupant des intérêts du public, elle a usé de son influence et de ses fonds auprès de certaines Sociétés industrielles de la région pour obtenir qu'elles n'interrompissent point le service de leurs obligations ; c'est une initiative que bien peu de banques ont osé prendre.

Les comptes de dépôts, après avoir subi, comme partout, une diminution marquée par suite des retraits effectués au début des hostilités, se relèvent maintenant. Le public rapporte ses fonds en « très grande quantité » et ce, malgré la part importante prise par la clientèle de la Société à la souscription des Bons et des Obligations de la Défense Nationale, à laquelle elle a contribué pour près de 18 millions.

Le déchet à prévoir sur le portefeuille commercial ne pourra être évalué qu'après le règlement des échéances commerciales qui suspend encore le moratorium ; la Société souhaite un prochain retour au régime normal et elle est impatiente, en ce qui la concerne, d'apurer son compte d'effets à payer même sans attendre la fin du moratorium.

En ce qui concerne le portefeuille-titres il a été possible, pour la partie qui en est cotée, de faire état de sa dépréciation au 31 décembre dernier, date à laquelle elle était certainement plus profonde qu'aujourd'hui ; même à défaut de cote, d'autres groupes de valeurs, notamment celui de titres d'établissements financiers belges et luxembourgeois, ont été aussi l'objet d'une réestimation à l'inventaire ; il en est résulté pour l'ensemble du chapitre une réduction de 445.000 fr. bien que dans le cours de l'exercice il se soit grossi d'une participation prise au capital de la Banque Normande de Dépôts.

D'autres participations qui devaient être d'ordre purement temporaire figurent au compte Débiteurs Divers parce que la guerre a arrêté les opérations par lesquelles elles devaient se réaliser ; le mécompte auquel elles peuvent exposer la Société n'a pu être évalué, mais il existe pour couvrir cette nature de risques une provision spéciale de 1.800.000 fr.

Et enfin pour l'ensemble des pertes de toute nature que la Société est exposée à voir rester à sa charge, elle dispose d'un ensemble de réserves qui doit s'élargir à l'heure actuelle à au moins 22 millions en couverture de son capital de 50 millions. C'est une marge considérable même par rapport à la masse importante des opérations de la Société Nancéienne.

La puissance matérielle de l'argent n'est pas tout, même dans l'industrie de la Banque si positif que soit son rôle social : l'autorité et le crédit, que confèrent avec le temps une gestion loyale et ferme, prennent aux époques critiques comme celles que nous traversons une valeur effective, qui ne se chiffre pas, mais qui se manifeste tout de même par des résultats. La Société Nancéenne n'a pu apprendre de personne ce que devait être une grande banque régionale, mais elle en a eu l'intuition, et, maintenant elle l'enseigne aux autres par l'exemple des 35 années de carrière si féconde qu'elle a déjà fournies. Après la guerre, quand il faudra tout restaurer dans

nos provinces envahies et modifier par toute la France bien des organisations vieillies, il n'est pas douteux qu'on ne s'inspire, pour se guider, de ce qu'elle a su faire en des temps difficiles et qu'elle n'aît elle-même à jouer un rôle très important dans sa région ; son alliance avec le Crédit Industriel et Commercial que vient de sceller officiellement l'entrée de deux administrateurs de chacune de ces deux Sociétés dans le Conseil de l'autre, se présente à point nommé pour lui en faciliter les moyens.

A Nancy le patriotisme anime de son souffle tous les actes de la vie. L'Assemblée de la Grande banque régionale ne pouvait pas, en pleine guerre, s'en tenir à la discussion des intérêts sociaux si élevée que soit la manière de les comprendre. Une allocution finale de M. Buffet a fait vibrer tout l'auditoire en unisson à « la pensée émue » qu'il a envoyée à l'armée française. Un de nos amis a recueilli pour nous quelques passages de cette allocution, que nous avons plaisir à reproduire :

Il y a neuf mois que des rivages du Nord aux plaines de l'Alsace, l'armée lutte, aux prix de quels deuils, mais aussi avec quelle gloire, pour l'indépendance, le salut, l'honneur du pays, pour la grande réparation, pour beaucoup plus encore, pour la cause universelle de la Justice et du Droit.

Notre cœur va à elle tout entière ; mais, Lorains, Nancéiens, nous y gardons tout de même une place à part au grand 20^e Corps, aux vaillants régiments de Nancy, qui après avoir préservé notre cité de l'épreuve de l'occupation sont allés sur d'autres points du front montrer aux troupes françaises et alliées et faire sentir aux Allemands, de quelle foi patriotique, de quelle endurance se pétrissent les âmes sur la terre de Lorraine.

Et c'est par deux mots d'un soldat lorrain que je veux terminer. Il y a quatre jours à peine, j'ai eu l'honneur de me rencontrer dans une Assemblée d'œuvre de guerre avec le général Pau. Après avoir remercié le Président des paroles de bienvenue qui lui étaient adressées, il a ajouté : « Je rentre de Russie plus pénétré que jamais d'une absolue confiance dans le succès final. Il est bon, il est nécessaire que les Français le sachent. »

Chemins de fer de l'Est.

L'Assemblée de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, réunie le 23 avril sous la présidence de M. Ch. Gomel, a approuvé les comptes du dernier exercice et ramené le dividende, ainsi que nous l'avons annoncé, au revenu garanti de 35 fr. 50 par action de capital et à 15 fr. 50 par action de jouissance, payable depuis le 1^{er} mai, à raison de 31 fr. 478 net et 13 fr. 672 net respectivement. Le dividende de l'exercice précédent avait été de 37 fr. 50.

Le rapport du Conseil constitue un document de premier ordre pour l'histoire de la grande guerre. Il constate l'effort admirable accompli par la Compagnie depuis la fin de juillet jusqu'au 31 décembre pour répondre aux exigences de la Défense Nationale. Un seul chiffre suffira pour en juger : plus de 4.000 trains ont circulé sur les lignes de l'Est pendant la première quinzaine d'août. Pendant cette période tragique, la Compagnie a assuré avec une régularité parfaite les besoins de l'armée. Aussi le président a-t-il pu déclarer, non sans fierté : « Quand on écrira l'histoire des transports sur le réseau de l'Est, cette histoire sera pour la Compagnie une page tout à fait à son honneur ».

Les résultats du dernier exercice ont été très mauvais, mais vu les circonstances, il ne pouvait en être autrement. L'exercice s'annonçait favorablement : à la fin de juillet, les recettes s'élevaient à 163 millions et n'étaient inférieures que d'un million et demi à celles de l'année 1913. La guerre survint et, pendant les cinq derniers mois, la Compagnie n'a réalisé que 62 millions de recettes. Sur ces 62 millions, 32 millions proviennent des transports militaires : c'est la somme qui a été versée à la Compagnie, à titre d'acompte sur les transports militaires, par le ministère de la Guerre. Il ne reste donc, pour représenter le produit des transports commerciaux, que 30 millions.

Voici les résultats comparés des deux derniers exercices :

	1913	1914
Recettes totales. Fr. 305.194.417 49	228.642.428 58	
Dépenses.....	187.901.986 16	175.429.367 29
Produit net... Fr. 117.292.431 33	53.213.061 29	
<i>A déduire :</i>		
Déficit du chemin de fer de Ceinture et diverses lignes... ..	951.313 35	1.790.200 17
Fr. 116.341.117 98	51.422.861 12	

<i>A ajouter :</i>		
Annuités reçues de l'Etat.....	36.419.256 55	36.471.361 55
Produit total de l'exercice....	152.760.374 53	87.894.222 67
<i>A déduire :</i>		
Service des emprunts et impôts.....	124.701.960 37	129.729.238 37
Revenu réservé aux actions.....	20.750.000 "	20.750.000 "
Total à déduire.. Fr. 145.451.960 37	150.479.238 37	
Excédent... Fr. 7.308.414 16		
Insuffisance....	" 62.585.015 70	

Cette insuffisance de 62.585.015 fr. 70 sera versée par l'Etat à la Compagnie, à titre de garantie d'intérêt, par application de la convention de 1883.

Le règlement du dividende a été fixé comme suit pour le dernier exercice :

Revenu réservé.....	Fr. 20.750.000
Moins amortissement des actions.....	2.494.900
Fr. 18.255.000	
Dividende de 35 fr. 50 par action de capital et de 15 fr. 50 par action de jouissance.....	18.125.520
Versé à la réserve spéciale des actionnaires.....	129.580

Ainsi, tandis qu'à la suite de la convention du 6 septembre 1914, la Compagnie s'était libérée complètement de la garantie et que, pour la première fois depuis l'origine de la concession, l'exercice 1913 s'était soldé par un partage de bénéfices de plus de 7 millions avec l'Etat, ce qui avait rendu possible une augmentation de 2 fr. du chiffre du dividende, les résultats de l'exercice 1914 obligent la Compagnie à rouvrir le compte de garantie d'intérêt par un premier appel de plus de 62 1/2 millions. Cette dette est-elle définitive ? Le Conseil ne doute pas qu'une fois la paix conclue dans les conditions glorieuses espérées, les pouvoirs publics tiendront compte à la Compagnie du concours qu'elle aura donné à la grande œuvre de la Défense Nationale et lui accorderont une juste compensation des lourdes pertes qu'elle aura subies. Il faut observer, en effet, que pour l'ensemble des exercices 1870 et 1871, le recours à la garantie n'avait pas dépassé 32.458.000 fr. Les deux situations ne sont nullement comparables.

Après la lecture des rapports, M. Gomel a prononcé une allocution dans laquelle il a évoqué les heures fiévreuses de la tension diplomatique et celles réconfortantes de la mobilisation, et exprimé en terminant sa foi dans l'avenir du réseau de l'Est.

Chemins de fer du Midi.

L'Assemblée de la Compagnie des Chemins de fer du Midi s'est réunie le 27 avril. Elle a approuvé les comptes du dernier exercice et fixé le dividende à son chiffre habituel de 50 fr., minimum garanti par la convention de 1883. Sur ce dividende, un acompte de 15 fr. a été payé en juillet dernier. Le deuxième acompte de 25 fr. payable d'ordinaire en janvier ne l'a pas été, la Compagnie ayant suspendu, avec l'assentiment du Gouvernement, le remboursement de ses obligations, ce qui l'a mis dans l'impossibilité passagère de payer cet acompte ; le solde distribuable en juillet sera donc de 35 fr. Le Conseil fait espérer qu'à ce solde, il serait peut-être possible d'ajouter l'acompte de 15 fr. sur le dividende de l'exercice 1915, mais cette décision du Conseil est subordonnée à sa ratification par les pouvoirs publics ainsi qu'à l'état de la trésorerie. D'ailleurs, si cet acompte n'était pas payé en juillet, il le serait à une date ultérieure et cette date, selon toute vraisemblance, ne dépasserait pas le 1^{er} janvier 1916.

Voici comment se comparent les résultats des deux derniers exercices :

	1913	1914
Recettes brutes. Fr. 157.615.107 92	135.491.527 09	
Comptes d'ordre (à déduire).....	10.618.812 46	8.277.731 12
Recettes nettes. Fr. 146.996.295 46	127.213.795 97	
Dépenses.....	*80.195.716 74	77.340.593 66
Fr. 66.800.578 72	49.873.202 31	
Charges financières (y compris le dividende réservé de 50 fr.).....	67.722.939 98	69.563.329 01
Fr. — 922.361 26 — 19.690.126 70		

* Y compris insuffisance de la ligne de Brioude à Saint-Flour exploitée en compte commun par le P.L.M.

Bien qu'éloignée du théâtre de la guerre, la Compagnie du Midi n'en a pas moins fourni, elle aussi, un gros effort pour assurer les transports consécutifs à la mobilisation et à l'évacuation des réfugiés et des blessés. La répercussion de la guerre sur les résultats du dernier exercice s'est traduite par une insuffisance de 49.690.426 fr. 70 pour laquelle la Compagnie devra recourir à l'Etat. Cette perte n'est due que partiellement à la perturbation économique provoquée par la guerre. Elle est due surtout à la réquisition complète de la totalité du réseau, lequel a été placé, à partir de la mobilisation générale, sous l'autorité de l'Etat. La paralysie du trafic pour les voyageurs et les marchandises qui s'en est suivie ne s'est atténuée qu'en décembre, quand l'autorité militaire, de concert avec les services de la Compagnie, organisa un régime d'exploitation se rapprochant du régime normal. Les recettes, indépendamment des transports militaires, atteignaient déjà en décembre les trois-quarts des recettes correspondantes de 1913; elles se sont depuis lors sensiblement améliorées.

Compagnie Générale des Voitures à Paris.

L'Assemblée de la Compagnie Générale des Voitures à Paris s'est tenue le 29 avril. Elle a approuvé les comptes et fixé le dividende des actions de capital à 9 fr. contre 11 fr. l'an dernier.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	1913	1914
<i>Passif.</i>	—	—
Capital :		
Actions de capital..	18.960.100 »	18.874.080 »
— de jouissance	1.215.420 »	1.301.440 »
Obligations en circulation..	31.602.000 »	31.196.500 »
— amorties.	1.665.546 04	1.922.627 55
Créditeurs divers....	6.559.456 58	6.608.430 60
Réserves :		
Statutaire.....	2.017.552 »	2.017.552 »
Immobilière.....	1.977.480 11	1.976.980 11
Accidents.....	454.001 26	756.380 89
Créances douteuses.	58.246 41	44.891 86
Générale pour amortissements divers.	2.459.725 31	1.675.114 38
Spéciale	»	3.445.909 50
Bénéfices de l'exercice	1.144.600 57	1.051.045 09
Solde reporté	427.633 »	411.034 22
Créanciers d'ordre....	3.264.004 10	4.286.995 19
Fr.	71.805.765 38	75.568.981 39

Actif.

Immeubles et constructions	31.542.971 79	31.839.295 37
Terrains disponibles à aliéner	334.170 96	»
Matériel d'exploitation	6.596.483 85	3.415.907 42
Outilage	674.533 45	627.619 03
Approvisionnements généraux.....	1.847.021 61	2.132.489 92
Automobilisme.....	11.873.666 25	11.800.522 16
Débiteurs divers.....	2.214.755 75	2.827.319 39
Mobilier de bureaux	1 »	1 »
Comptes à amortir...	2.463.815 64	2.431.837 81
Avances sur loyers et divers	39.420 »	»
Nues propriétés de rentes	99.448 30	88.166 30
Valeurs du portefeuille	2.099.699 40	9.332.640 50
Caisse, banquiers	8.755.773 28	6.786.187 30
Débiteurs d'ordre	3.264.004 10	4.286.995 19
Fr.	71.805.765 38	75.568.981 39

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	1913	1914
<i>Produits.</i>	—	—
Recettes des voitures.	29.233.813 05	24.643.457 58
Ventes de fumiers....	134.937 15	78.289 77
Recettes diverses....	39.989 12	18.353 35
Location dans les immeubles	37.528 17	62.730 03
Revenus du portefeuille et de la trésorerie.....	289.881 12	212.630 46
Dividendes périodiques	1.594 85	1.622 62
Total des produits..	29.737.743 46	25.017.083 81
<i>Charges.</i>		
Dépenses d'exploitation :		
Frais généraux...	3.820.025 69	3.613.011 46
Personnel des dépôts et garages.	2.807.856 02	2.385.431 18
Taxes et impôts	1.906.256 85	1.685.486 32
Entretien et renouvellement du matériel	17.849.523 04	14.256.261 61
Entretien des bâtiments	108.177 07	97.147 44

Charges des obligations.....	1.451.513 44	1.450.713 47
Total des charges, Fr.	27.943.352 11	23.488.051 48
Rappel des produits	29.737.743 46	25.017.083 81
Bénéfices nets..Gr.	1.794.391 35	1.529.032 33
Amortissement divers	649.790 78	477.987 24
Solde...Fr.	1.144.600 57	1.051.045 09
Report précédent....	427.633 »	411.034 22
Bénéfices disponibles.	1.572.233 57	1.462.079 31

Repartition.

Amortissement d'actions de capital, Fr.	47.784 35	44.874 90
Dividende	613.415 »	499.608 »
Réserve générale pour amortissements divers	400.000 »	150.000 »
Réserve pour avaries et accidents.....	100.000 »	100.000 »
Report.....	411.034 22	667.596 41

Fr. 1.572.233 57 1.462.079 31

Les résultats du dernier exercice se soldent par un bénéfice net de 1.051.045 fr. 09, contre 1 million 144.600 fr. 57, en diminution de 93.565 fr. 48. Cette diminution n'est pas surprenante. L'exercice a été normal pendant les premiers sept mois de l'exercice. Ensuite est venue la guerre qui devait avoir une répercussion sur les différents services de transports en commun ou individuels à Paris. L'exploitation s'est abaissée, à un moment donné, à un minimum tel que tout était à craindre pour la Compagnie s'il s'était maintenu. Heureusement et grâce aux mesures appropriées qui ont été prises, les résultats obtenus au 31 décembre pour le renouveau du trafic sont satisfaisants.

Les modifications relevées dans le bilan, d'une année à l'autre, sont dues aux conséquences de la guerre. C'est ainsi que le matériel d'exploitation présente une réduction de près de moitié : 3 millions 415.907 fr. 42 au lieu de 6.596.483 fr. 83 ; cette réduction a pour origine les réquisitions, pour le service de l'armée, de plus de la moitié de la cavalerie ; elle a eu pour conséquence la suppression, à l'inventaire, d'un nombre correspondant de voitures. La cavalerie s'abaisse en fin d'exercice à 3.414 chevaux, en diminution de 4.557, tandis que l'effectif des voitures est ramené à 2.500, en diminution de 4.500. Cette réquisition de la cavalerie et la remise de Bons du Trésor qui en a été la conséquence, justifie en partie l'augmentation de 5.263.000 fr. que l'on constate dans les disponibilités (caisse et portefeuille). Le produit intégral de la réquisition des chevaux a été porté à une réserve spéciale qui s'élève, au passif, à 3.445.909 fr. 50. Quant à la perte subie sur les 1.500 voitures mises à la réforme et qui étaient portées à 600 fr. à l'inventaire, elle n'est pas inférieure à un million. Par suite de la dotation de 400.000 fr. votée à la dernière Assemblée, la réserve générale pour amortissements créée pour parer aux moins-values prévues du matériel hippomobile n'a fléchi que de 784.610 fr. 93 : elle a été ainsi ramenée à 1.675.114 fr. 38.

Forges et Chantiers de la Méditerranée.

L'Assemblée de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, tenue le 24 avril, a voté un dividende de 20 fr. contre 35 fr. l'an dernier et 40 fr. les deux années précédentes. Ce dividende est payable depuis le 1^{er} mai, sous déduction des impôts.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	1913	1914
<i>Actif.</i>	—	—
Terrains.....	2.631.191 72	2.625.191 72
Immeubles, outillage et mobilier	32.670.885 89	33.637.574 16
Outilage mobile	1.166.793 69	1.148.183 37
Approvisionnements	3.314.901 06	2.931.965 47
Travaux en cours....	76.448.719 23	79.474.807 06
Caisse et portefeuille	4.227.294 99	12.259.182 82
Débiteurs divers	6.637.682 43	6.882.690 21
Fr. 127.097.469 01	138.959.594 81	

Passif.

Capital (26.000 actions)	13.000.000 »	13.000.000 »
Obligations	»	11.748.500 »
Créanciers divers....	9.774.845 69	6.482.581 38
Avances sur travaux	6.896.759 61	6.693.378 07
Réserves	3.800.000 »	3.800.000 »
Fonds spéciaux	3.685.651 69	3.782.685 41
Amortissement des immeubles et de l'outillage	32.026.583 83	32.720.852 12
Bénéfices de l'exercice	908.509 22	517.970 »
Report précédent....	5.118 97	3.627 83
Fr. 127.097.469 01	138.959.594 81	

<i>Répartition.</i>		
Dividende	Fr. 910.000 »	520.000 »
Report à nouveau	3.628 19	1.597 83
Fr. 913.628 19	521.597 85	

Voici le tableau des résultats de la dernière décade :

	Bénéfices nets portés au bilan	Dividendes totaux	Dividendes par act.
1905	Fr. 1.295.779	1.300.000	50 »
1906	1.427.628	1.430.000	55 »
1907	1.439.607	1.430.000	55 »
1908	1.420.075	1.430.000	55 »
1909	1.394.903	1.300.000	50 »
1910	1.		

Administrateurs pour cautionnements....	888.200	»	988.200	»
Profits et pertes.....	1.221.265	77	1.246.172	57
L.	25.411.058	42	26.170.104	14

COMPTES DE PROFITS ET PERTES				
Débit.				
Frais d'exploitation des mines.....L.	4.684.653	78	5.304.764	53
Frais de recherches diverses.....	213.671	75	242.088	88
Frais généraux.....	210.216	45	225.316	29
Impôts divers.....	219.312	89	245.105	61
Intérêts, escomptes et commissions.....	131.529	35	192.153	94
Amortissements divers.....	850.000	»	850.000	»
Total du débit...L.	6.309.384	22	7.059.429	25
Crédit.				
Production des mines..	7.402.106	88	8.141.710	36
Produits divers.....	59.755	21	46.774	98
Acompte dividende sur participations et titres de propriété sociale..	»	38.250	»	
Total du crédit..L.	7.463.862	19	8.226.735	34
Rappel du débit.....	6.309.384	22	7.059.429	25
Solde bénéficiaire..L.	1.154.477	97	1.167.306	09
Report antérieur.....	66.787	80	78.866	48
Bénéfice disponible..	1.221.265	77	1.246.172	57
Répartition.				
Réserve légale.....L.	57.723	89	58.365	30
Actionnaires.....	1.050.000	»	1.050.000	»
Conseil d'administration	34.675	40	35.894	10
Report à nouveau.....	78.866	48	101.913	17
L.	1.221.265	77	1.246.172	57

La Société de Montecatini, dont l'origine remonte à 1888, et qui eut à lutter, jusqu'en 1910, contre bien des difficultés, paraît être entrée maintenant dans une ère définitivement rémunératrice. Elle doit cet heureux changement à son orientation vers l'exploitation des pyrites pour le soufre qu'elles contiennent; en 1914, elle en a expédié 238.895 tonnes, contre 207.293 tonnes en 1913. Au 31 décembre 1914, le stock aux mines était de 67.000 tonnes, en augmentation de 9.000 tonnes environ sur celui de l'année précédente. La moyenne des cours du cuivre, base sur laquelle la production a été réalisée, n'a été, en 1914, que de £ 64.9:11, contre £ 73.17:5 en 1913; les bénéfices eussent donc dû être plus élevés qu'ils ne se le sont, si les conséquences de la baisse du cuivre n'étaient venues s'ajouter à celles de la crise européenne. Notons toutefois que, comme la Société place à peu près la totalité de sa production en Italie même, elle n'a pas eu à subir la cherté des frets qui a grevé si lourdement les dépenses de nombre d'autres entreprises du même genre, comme la Tharsis que nous avons étudiée la semaine dernière.

Nouvelles et Informations

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Voici, réduite à ses chapitres principaux, la situation de la Banque de France au 22 avril, comparée à celle du 15 avril :

ACTIF		
Encaisse-or.....Fr.	4.191.884.514	— 36.152.846
Encaisse-argent.....	376.325.654	— 719.245
Disponib. à l'étranger	620.171.014	+ 37.524.845
Portefeuille non échu.	222.062.418	— 7.844.441
Effets prorogés.....	2.587.033.364	— 67.603.960
Avances sur titres.....	658.502.311	— 8.068.925
Avances nouvelles à l'Etat.....	5.100.000.000	»
Bons du Trésor escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernemt étrangers	140.000.000	+ 40.000.000
PASSIF		
Billets au porteur en circulation.....Fr.	11.539.904.880	+ 39.323.730
Compte courant du Trésor.....	53.909.450	— 47.817.910
Comptes courants des particuliers.....	2.329.309.646	+ 5.458.902
Bénéfices bruts des escomptes et intérêts.	»	2.397.742

Aucune nouvelle avance n'a été faite à l'Etat, mais une avance de 40 millions a été consentie aux Gouvernements alliés ou amis, tandis que le Trésor a opéré un retrait de 48 millions sur son compte courant. Cette sortie de 88 millions a été comblée et au-delà par une augmentation de 39 millions dans la circulation fiduciaire, par une réduction de 83 millions du portefeuille-effets et par

un versement de 5 1/2 millions effectué par les comptes particuliers, au total : 127 millions. La différence d'une quarantaine de millions se retrouve dans les comptes d'ordre. Quant à la réduction de 36 millions de l'encaisse or et dont nous avons indiqué la signification il y a huit jours, elle a sa contre-partie dans l'augmentation d'égale somme que présentent les disponibilités à l'étranger.

RECETTES DU CANAL DE SUEZ

	1914	1915
Du 1er au 31 janvier ... Fr.	10.840.000	7.520.000
Du 1er février au 28 février	10.830.000	6.490.000
Du 1er au 31 mars	11.850.000	7.100.000
	33.520.000	21.110.000
Du 1er au 21 avril	8.030.000	4.320.000
22 avril	560.000	240.000
23 —	390.000	330.000
24 —	440.000	240.000
25 —	400.000	460.000
26 —	390.000	260.000
27 —	230.000	280.000
Du 1er janvier au 27 avril.	43.960.000	27.240.000

CHEMINS DE FER DU NORD DE L'ESPAGNE

	1914	1915
Recettes :		
Du 1er au 10 avril.P.	3.781.008	12
Augmentat. en 1915		47.770
Depuis le 1er janvier	38.420.757	85
Diminution en 1915.	322.690	40

CHEMIN DE FER DE MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

	1914	1915
Recettes :		
Du 21 au 31 mars.P.	3.844.318	61
Augmentat. en 1915.		127.936
Depuis le 1er janvier	30.355.581	47
Diminution en 1915.	88.941	29

CHEMINS DE FER ANDALOUS

	1914	1915
Recettes du 11 au 20 avril.P.	767.468	844.339
Diminution en 1914....		76.862
Depuis le 1er janvier....Pes.	8.663.111	8.391.213
Diminution en 1915....	271.898	

PRODUCTION UNIVERSELLE DU CUIVRE

La production universelle du cuivre a fléchi en 1914 : elle n'a pas dépassé 893.000 tonnes, contre 985.000 tonnes en 1913, soit une diminution de 92.000 tonnes.

Voici la production comparée de quelques pays pendant les deux dernières années :

	1913	1914	Déférence
États-Unis.....tonnes	547.000	507.000	— 40.000
Espagne et Portugal...	54.000	36.000	— 18.000
Mexique.....	40.000	23.000	— 17.000
Allemagne.....	25.000	30.000	+ 5.000
Autriche.....	3.800	4.000	+ 200
Australasie	47.000	37.000	— 10.090

Le prix moyen de la tonne de cuivre en 1914 a été de £ 60 contre £ 68 en 1913.

COTE DES CHANGES

A Paris. — Londres, 25.51 1/2; New-York, 5.321 1/2; Suisse, 100; Italie, 91; Hollande, 209 1/2; Espagne, 528 1/2; Rouble 2.20.

A Londres. — Paris, 25.51 1/2; Amsterdam, 12.12; Lisbonne, 36 1/2; Madrid, 24.20; Italie, 28.30; Petrograd, 116 1/2; Stockholm, 18.32.

A New-York. — Cable transfert 4.79 3/8. Change sur Berlin, 82.37.

Lisbonne. — Agio sur l'or, 48 0/0.

Madrid. — Paris, 94.75.

Rio de Janeiro. — Change sur Londres 12 3/4.

COURS DES MÉTAUX

A Londres. — Cuivre à 3 mois 78 3/8; Etain à 3 mois, 163 1/2; Plomb, comptant 21 1/8; Zinc, comptant 64; Argent métal, 23 7/8 l'onze.

PRIX DES MARCHANDISES

Blé. — A Paris, 30.50 à 34.50.

Farine, marque Corbeil, ...

Sucre blanc. — A Paris, 77; raffiné 105.

Caoutchoucs. — A Londres : Plantations, crêpe

2 sh. 3 1/8 d.; Para, 2 sh. 6 3/4 d.

Café. — Le Havre, 54.75 sur mai.

Naphte Russe. — 40 kopecks le poud.

AVIS, INSERTIONS ET RÉCLAMES

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires
du 24 avril 1915.

Messieurs,

Les événements qui se succèdent depuis le mois d'août, les efforts héroïques de notre Armée pour repousser l'agression ennemie, les sacrifices courageusement supportés par tous les Français dans leur existence, leurs affections et leurs intérêts, font passer pour le moment au second plan, malgré leur importance, les questions se rattachant à la vie commerciale et industrielle du pays.

Nous avons cependant le devoir de nous rendre compte, au milieu des préoccupations d'une guerre sans exemple dans l'histoire du monde, des résultats de l'exercice 191

les travaux d'installation de cette Société, destinée à prendre une place honorable parmi les producteurs français de l'industrie du fer. Le groupe de métallurgistes qui a pris l'initiative de cette entreprise et dont le patriotisme et la compétence sont connus, saura, après les hostilités, nous en sommes convaincus, mener à bien l'œuvre déjà très avancée.

A la fin de la période active du premier semestre, le 7 juillet, eut lieu l'émission, depuis longtemps attendue, de l'emprunt français. Elle fut réalisée par une souscription à 805 millions en rentes françaises 3 1/2 0/0 amortissables, soumises à l'impôt sur le revenu.

Comme pour toutes les opérations intéressant les finances de notre pays, le Comptoir apporta son concours le plus complet au Trésor.

Les conditions dans lesquelles cette émission a été réalisée, démontrent à l'évidence que ni le monde des affaires, ni le public, ne pressentaient à ce moment les événements qui allaient se produire avant même que les versements de répartition de la souscription fussent effectués.

Vous connaissez la catastrophe qui est venue brusquement bouleverser le monde.

Nous ne vous entretiendrons pas ici de faits qui appartiennent à l'Histoire. Nous vous exposerons seulement leur répercussion sur la marche de notre Etablissement et sur la collectivité des intérêts dont nous avons la charge.

Dès le 24 juillet — jour où fut connu le texte de l'ultimatum adressé à la Serbie — le public se rendit compte de la gravité de la situation. Ses craintes se changèrent vite en panique, au fur et à mesure que la prémeditation de l'attaque allemande apparut comme évidente.

Pendant la semaine tragique qui, du lundi 27 juillet au samedi 1^{er} août, précéda la mobilisation générale, des retraits de fonds précipités se produisirent dans tous les établissements de crédit et maisons de banque.

Cette panique fut encore accrue par la raréfaction de la monnaie — conséquence d'un dangereux mouvement de thésaurisation — jusqu'au moment où la Banque de France mit en circulation des billets de 20 francs et de 5 francs.

Sans interrompre nos opérations habituelles avec notre clientèle, nous avons fait aisément face, au moyen de nos disponibilités de caisse, aux retraits importants qui se sont produits, à ce moment, à tous nos guichets de Paris et de Province. Ce n'est que dans les trois derniers jours que nous avons commencé à recourir à la Banque de France pour réescompter une partie de notre portefeuille commercial afin de renforcer notre encaisse.

La rapidité avec laquelle la menace d'une guerre européenne a éclaté arrêta subitement sur tous les marchés du monde toutes opérations en cours et provoqua une crise universelle d'une intensité extrême.

C'est ainsi que, simultanément, tous les moyens de trésorerie firent défaut. En premier lieu, la Chambre Syndicale des Agents de Change de Paris, devant l'impossibilité de régler les opérations en rente 3 1/2 0/0 amortissable, ajourna la liquidation de fin juillet, frappant d'indisponibilité les capitaux importants engagés en reports — emploi temporaire qu'on avait, à juste raison, considéré comme présentant une rentrée certaine à court terme.

Cette mesure était suivie le lendemain d'une prorogation d'échéance accordée aux tirés des effets de commerce.

L'interruption du fonctionnement régulier de la Bourse privait les prêteurs de la possibilité de faire rentrer les sommes avancées contre nantissement de titres devenus irréalisables.

En même temps, le rapatriement des fonds dus à la France par l'Angleterre, les Etats-Unis, la Russie, devait être impossible en raison de la crise qui sévissait au même moment dans ces pays et qui empêchait toute opération de change avec notre marché.

D'autre part, la Banque de France, préoccupée du mouvement de thésaurisation qui s'était produit dans le public, soucieuse de limiter l'émission de billets dont elle a le privilège, et plaçant au premier rang de ses devoirs la nécessité de réservier son concours aux besoins de la Défense Nationale restreignait, à dater du jour de la mobilisation générale, le réescompte du portefeuille commercial des banques, à Paris et dans les départements.

La situation résultant des faits que nous venons de vous exposer a été résumée par M. le Garde des Sceaux qui, le 4 août, à la mémorable séance du Sénat a fait la déclaration suivante :

« La prorogation des échéances des valeurs négociables entraîne nécessairement des mesures parallèles à l'égard du remboursement des fonds déposés dans les banques et sociétés de crédit ou d'épargne. Il est, en effet, impossible de laisser ces établissements dans l'obligation de restituer sans délai la totalité de leurs dépôts, alors qu'en leur enlevant momentanément les moyens de réaliser le portefeuille d'effets de commerce qui, pour une grande part, en forme la contrepartie. »

Ces difficultés sans précédent, même pendant la période douloureuse de 1870, nécessitèrent le moratorium des dépôts sanctionné par Décrets des 1^{er} et 9 août.

On a reproché aux banques d'avoir eu recours à cette mesure exceptionnelle, de n'avoir pas préparé une mobilisation financière qui eût évité à leurs clients de voir une partie de leurs fonds frappés d'indisponibilité.

Nous avons conscience de n'avoir commis aucune erreur de gestion, si légère fût-elle, qui justifierait à notre égard un reproche de cette nature.

Certes, nous étions loin de prévoir le danger qui menaçait notre pays ; mais, suivant les principes sur lesquels nous avons insisté dans tous nos rapports annuels et qui forment la base même du fonctionnement d'une banque de dépôts, nous avons toujours conservé une trésorerie parfaitement liquide représentant la contrepartie facilement réalisable de nos existibilités.

Il est évident cependant que, tout en opérant avec une prudence extrême, une banque ne peut pas conserver une encaisse stérile en or ou en billets, représentant la contrepartie des dépôts productifs d'intérêts.

Nous nous trouvions ainsi, au début de la crise, avec un actif composé en majeure partie d'effets de notre portefeuille commercial, c'est-à-dire de la ressource la plus liquide de toute trésorerie. Mais, momentanément, en raison des restrictions apportées au réescompte, la mobilisation financière se trouvait forcément arrêtée et le remboursement des dépôts en subissait la répercussion.

D'ailleurs, les mêmes difficultés se sont produites dans tous les pays. En Angleterre où, par l'usage si général du chèque, les banques prennent une part bien plus directe qu'en France dans les affaires commerciales, comme aussi dans toutes les opérations de la vie des particuliers, une trêve de quelques jours a été décrétée pour étudier la situation. Afin de dénouer la crise, le Gouvernement Britannique, tout en ordonnant le moratorium, n'a pas hésité à intervenir de la manière la plus énergique ; sous sa garantie, la Banque d'Angleterre consentit aux grandes banques des avances, en vue de leur permettre de rembourser leurs dépôts et réescompta les effets de leur portefeuille, dégageant en même temps les banques de toute responsabilité ultérieure.

En France, le premier Décret de moratorium fixa à 250 fr. et à 5 0/0 du surplus la quotité des dépôts à tenir, à partir du 3 août, à la disposition des particuliers. De larges dérogations furent prévues en faveur des commerçants et industriels qui occupaient un personnel ouvrier, dont les établissements étaient requisitionnés ou qui justifiaient de commandes de l'Etat, etc.

Nous avons appliqué ces règles, de même que toutes les autres banques. Evitant toute mesure arbitraire ou de faveur, nous nous sommes efforcés de les rendre moins rigoureuses pour ceux de nos clients qui justifiaient de besoins légitimes.

Cependant, reconnaissant que les dispositions des Décrets des 1^{er} et 9 août causaient un trouble extrême à un grand nombre de nos déposants, nous avons décidé, dès le 20 août, de porter, à 15 0/0 le minimum disponible.

Un nouveau Décret du 29 août ayant porté la quotité exigible à 20 0/0, nous avons peu après, de notre propre initiative, élevée à 40 0/0 la quotité mise à la disposition de notre clientèle de déposants, en maintenant, bien entendu, pour les commerçants et les industriels visés plus haut la situation favorisée qui leur permettrait de retirer leurs dépôts dans une proportion bien supérieure, et même jusqu'à leur totalité.

Cette mesure fut appliquée à partir du 30 septembre, au moment même où le Gouvernement procédait à l'émission des Bons de la Défense Nationale. Nous avons voulu contribuer ainsi au placement de ces Bons en rendant disponible une grande partie des sommes restant en dépôt.

Enfin, désireux de ne pas prolonger davantage une situation anormale, nous avons décidé, à partir du 31 décembre, de renoncer entièrement à nous prévoir des dispositions du moratorium concernant les dépôts, et avons rendu libres, sans aucune restriction, les fonds qui nous étaient confiés.

Nous n'avions pas attendu le retour au fonctionnement normal des comptes avec notre clientèle pour payer la totalité des traites acceptées par nous, sans opposer aux porteurs les délais de prorogation de ces traites stipulés par les Décrets relatifs au moratorium des effets de commerce.

Vous appréciez l'effort que nécessitait ce règlement lorsque vous saurez que, sauf nos correspondants des Etats-Unis, les tireurs d'une partie de ces traites — d'ailleurs parfaitement garanties — n'ont pas pu, même jusqu'à ce jour, nous en adresser la couverture à cause de la difficulté ou de l'impossibilité de trouver du change sur France, ou à un moment où dans beaucoup de pays comme la Russie, la Roumanie, les Royaumes Scandinaves, le commerce d'exportation est encore arrêté.

Pendant toute cette période si pénible du moratorium, qu'il n'a pas dépendu de nous, d'abréger avant décembre, nous avons pu faire face à tous nos paiements par nos propres moyens de trésorerie, alors que les dispositions législatives nous empêchaient d'exercer aucune action sur nos débiteurs pour accélérer la rentrée des sommes qui nous étaient dues par le Commerce, l'Industrie et notre clientèle d'Avances sur Titres.

Durant ce temps, des difficultés presque insurmontables entraînaient le fonctionnement normal de nos Services.

Dès le premier jour de la mobilisation, nous fûmes subitement privés de la majeure partie de nos employés appelés à remplir leurs devoirs militaires, de sorte que le travail dut être assuré, en dehors de l'élément féminin, par un petit nombre de collaborateurs exemptés par leur âge.

Notre personnel réduit dans de si grandes proportions arrivait péniblement, malgré les efforts les plus méritoires, à assurer tous les services et à donner à notre clientèle les satisfactions auxquelles elle était habituée.

Nos Succursales de l'étranger, dont la trésorerie a toujours été maintenue très à l'aise, ont assuré leur fonctionnement dans les meilleures conditions.

Notre Agence de Londres, qui comptera bientôt cinquante années d'existence, n'a pas eu besoin de recourir aux facilités que la Banque d'Angleterre, grâce à l'intervention du Gouvernement Britannique, a pu mettre à la disposition de ses nationaux. Cette agence a réglé la totalité des traites acceptées par elle, bien que la couverture d'une partie de ces tirages ne lui fut pas parvenue en temps utile. En agissant ainsi, nous avons démontré une fois de plus la solidité de notre organisation et contribué à affirmer sur le marché de Londres le bon renom des Etablissements de Crédit français.

Parmi nos Agences d'Outre-mer, celles d'Egypte, de Bombay et d'Australie ont traversé cette crise sans dommage, en restreignant, naturellement, l'étendue de leurs opérations.

A Madagascar, malgré les difficultés que présentait le ravitaillement des fonds, nous avons pu, dès le commencement de la guerre, satisfaire à toutes les exigibilités. Il a fallu que les mesures de trésorerie prises antérieurement fussent efficaces puisque le Gouverneur Général, en accordant aux commerçants de la Grande Ile un moratorium prorogeant l'échéance des effets de commerce sans l'étendre au remboursement des dépôts, ne permettait pas à notre Etablissement, représentant la seule banque établie dans la Colonie, d'effectuer des recouvrements sur ses créances. Nos agences ont, naturellement, dû apporter quelques restrictions aux avances précédemment consenties pour éviter de nouvelles immobilisations et, pendant les premiers mois, aux négociations de traites documentaires sur l'Europe, en raison de l'insécurité des mers et de la rareté du fret. Mais, à l'heure actuelle, nous avons repris ces opérations dans la mesure du possible.

L'épreuve la plus cruelle par laquelle nous avons passé pendant cette période douloureuse, est l'envahissement par l'ennemi des régions où nous possédons des Agences. Depuis les dernières semaines du mois d'août, nous nous sommes trouvés successivement privés de toutes communications avec Bruxelles, Charleville, Sedan, Longwy, Saint-Quentin, Valenciennes, Roubaix, Tourcoing, Lille, Douai, Cambrai.

Plusieurs autres sièges situés dans des villes qui avaient été momentanément occupées par l'ennemi, ont été dégagés, tels que Amiens, Armentières, Arras, Compiegne, Lunéville, Reims, sans avoir souffert de dommages matériels, mais sans pouvoir cependant reprendre encore leur vie ordinaire.

Sur toutes ces places, nos directeurs et leur personnel ont fait preuve d'une vaillance et d'un dévouement au-dessus de tout éloge, auquel nous tenons à rendre ici un témoignage ému.

Nous ne sommes pas en mesure de vous renseigner sur le sort de nos agences dans les villes encore envahies.

D'après des nouvelles indirectes qui nous sont parvenues, notre succursale de Bruxelles, comme celles des autres banques françaises, a été placée sous séquestre.

Le bilan que nous vous soumettons reflète la conséquence de ces événements.

Dans ce bilan, nous comprenons la situation de nos agences des régions envahies d'après les derniers documents qui nous sont parvenus jusqu'à l'occupation par l'ennemi.

Nous ne vous soumettons pas les tableaux comparatifs du mouvement de nos principaux comptes, aucun rapprochement de chiffres ne pouvant être utilement fait cette année.

Notre portefeuille commercial, essentiellement sain et très divisé, ne nous cause pas d'apprehensions et doit — nous en sommes convaincus — se liquider aisément lorsque, après la victoire finale, le commerce français rapprera son essor.

Nos engagements avec l'étranger ne nous inspirent pas de craintes. Laissez-nous vous dire, à cette occasion, que les comptes existant au moment des hostilités avec des nationaux des pays belligérants ont une importance très modérée. Ces comptes — concernant d'ailleurs principalement des banques de premier ordre — sont la conséquence naturelle de transactions commerciales existant avec la France. Depuis longtemps, en effet, nous n'avons traité dans ces pays que des affaires courantes.

Notre portefeuille titres et nos participations financières, qui n'entrent d'ailleurs que pour une proportion restreinte dans notre actif, sont évalués à des cours qui ne laissent place à aucun aléa.

Les résultats de l'année ont naturellement souffert, pendant les cinq derniers mois, de l'arrêt complet des affaires, de l'impossibilité d'employer les fonds que nous devions conserver à la disposition de nos déposants et de la charge des frais généraux restés sans contrepartie rémunératrice.

Dans le courant du premier semestre, nous avons racheté 235 parts de fondateur qui nous reviennent à 54.560 fr. 73, montant que nous avons prélevé sur les bénéfices de l'exercice pour augmenter, suivant vos décisions antérieures, la réserve spéciale constituée pour cet objet.

Cette réserve s'élève maintenant à 1.973.553 fr. 21, représentant le coût de 30.574 parts.

Nous avons affecté également une somme de

195.865 fr. 10 à notre réserve immobilière qui se trouve ainsi complétée à 3 millions de francs.

Après avoir éteint, comme d'habitude, la totalité de nos créances douteuses et avoir constitué une provision pour les éventualités dont il est encore impossible d'apprécier l'importance, notre compte profits et pertes fait ressortir un bénéfice de 10.725 608 fr. 23.

Nous vous proposons de distribuer l'intérêt statutaire, soit 25 fr., qui sera mis en paiement sur nos 100.000 actions le 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Si vous approuvez cette proposition, les parts de fondateur auront droit à une somme de 10.791 fr. 70 qui se trouvera absorbée par les impôts. Il ne sera donc procédé au paiement d'aucun coupon sur ces titres.

Le disponible de l'exercice, 169.069 fr. 73, non réparti et ajouté au solde précédent, élèvera à 3 millions 170.496 fr. 05 le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires.

Au milieu des circonstances que nous traversons, vous apprécieriez que les résultats que nous vous soumettons doivent être considérés comme satisfaisants.

Le moment n'est pas encore venu de formuler des espérances sur la reprise des affaires et sur le réveil de l'activité économique du pays, source essentielle de la prospérité de notre établissement.

Mais nous avons une confiance inébranlable dans le succès final de la France et de ses alliés.

Nous sommes certains que notre commerce et notre industrie retrouveront, après la fin des hostilités, leur vitalité ancienne et sauront prendre dans la voie du progrès un nouvel élan que nous soutiendrons de toutes nos forces.

Quant aux intérêts particuliers de notre établissement, nous connaissons trop la probité du commerçant français pour avoir des craintes au sujet de la liquidation des engagements essentiellement sains pris avant la guerre par notre clientèle.

Cette liquidation, après une longue épreuve, nécessitera peut-être un peu de temps pour réparer des pertes causées par la guerre et pour restaurer le crédit, base indispensable de la vie économique du pays.

Nos clients fidèles qui ont toujours trouvé auprès du Comptoir le concours le plus absolu, savent qu'ils peuvent compter sur nous dans l'avenir comme dans le passé.

Nous avons rendu hommage, dans l'exposé que nous venons de vous faire, au dévouement de nos agents de tous ordres restés en fonctions dans des circonstances particulièrement pénibles, à Paris, dans nos agences et surtout dans les régions envahies.

Il nous reste à donner ici un témoignage public de notre admiration à nos nombreux collaborateurs mobilisés qui combattent héroïquement pour la défense de la Patrie.

Nous avons considéré comme un devoir de dégager ces agents, dans la mesure du possible, du souci de pourvoir aux besoins matériels de ceux dont ils étaient les soutiens.

Nous avons malheureusement à déplorer la mort de 157 jeunes hommes faisant partie de la grande famille du personnel du Comptoir. Vous vous associez aux regrets que nous cause leur disparition et au tribut de douloureuse sympathie que nous apportons à leur mémoire.

Le mandat de MM. Jules Charles-Roux, Calixte Carraby et Albert de Fischer, administrateurs, est arrivé à son terme. Nous vous proposons la réélection de MM. Charles-Roux et Carraby. Quant à M. de Fischer, qui nous a manifesté l'intention de se fixer définitivement en Suisse, où le rappellent des devoirs de famille, il ne se représente pas à vos suffrages. Nous avons regretté cette détermination qui nous prive d'un concours expérimenté, particulièrement apprécié au cours d'une collaboration de plus de douze années.

Après la lecture des rapports, le Président adresse aux actionnaires l'allocution suivante :

Messieurs,

Vous avez entendu les rapports du Conseil d'administration, de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires aux comptes.

Avant de donner la parole à ceux de nos actionnaires qui désireraient nous poser des questions, nous croyons utile d'ajouter à l'exposé de la situation quelques observations qui ne seraient peut-être pas à leur place dans un document officiel, mais qui — nous semble-t-il — répondent à vos préoccupations.

Nous ne nous arrêterons pas aux détails de notre bilan sur lequel ces trois rapports vous ont donné d'amples renseignements ; ils vous ont démontré que notre situation se présente dans les conditions les plus satisfaisantes eu égard aux circonstances actuelles.

Laissez-nous ajouter quelques indications sur le fonctionnement de nos services, fonctionnement que nous avons dû assurer avec des moyens restreints dans le moment le plus critique.

Malgré le départ des éléments les plus actifs de notre personnel, appelés à remplir leurs devoirs militaires, tout au début de la mobilisation, nous avons obtenu aisément de ceux qui restaient un effort considérable. C'est ainsi que nous avons pu maintenir dans l'ensemble de notre organisation, à Paris comme en province, l'ordre auquel notre établissement a toujours attaché un si grand prix.

Si nous avons dû former momentanément quelques bureaux dans la Banlieue, par suite des difficultés de circulation en dehors de l'enceinte des fortifications, nous avons tenu à laisser ouverts nos bureaux de quartier dans Paris, afin de demeurer toujours en contact avec notre clientèle. Il nous a paru que nous devions, même pendant la période la plus menacée des premiers jours de septembre, faire confiance à la population de Paris, si admirable et si calme, et nos voitures n'ont cessé de circuler.

En Province, le nombre des bureaux fermés provisoirement a été tout à fait insignifiant, et, encore, nos installations des villes les plus voisines pouvaient-elles remplacer celles dont le manque de personnel arrêtait momentanément le fonctionnement.

Vous ne pouvez vous montrer étonnés si, au cours de cette période troublée, le service des coupons, qui demande des soins particulièrement minutieux, n'a pu fonctionner avec la même régularité qu'en temps ordinaire. Aujourd'hui, ce service est de nouveau assuré d'une manière satisfaisante.

Arrivons maintenant au moratorium.

Permettez-nous de relever tout de suite que — par une erreur de jugement très répandue — le mot moratorium s'appliquait dans l'esprit du public surtout à l'indisponibilité qui frappait momentanément les dépôts dans les Banques, et qu'on oubliait volontiers les prorogations apportées aux échéances des effets de commerce, des avances et créances commerciales, des reports et opérations de Bourse, des loyers, des contrats d'assurances...

Cependant le moratorium des Dépôts, atténué graduellement, a pris fin au bout de cinq mois, par la propre initiative des Banques, alors que les dispositions prorogeant tous les autres engagements restent toujours en vigueur et ne paraissent malheureusement pas encore à la veille d'être abrogées.

Les critiques adressées aux Banques, seules, sont donc tout à fait injustes, et il importe au contraire de proclamer qu'elles ont donné une preuve de vitalité et de force en remplissant, sans aucune aide, leurs engagements envers leur clientèle, alors qu'elles se trouvaient — et se trouvent encore — placées dans l'impossibilité d'exiger le remboursement des sommes qui leur sont dues.

Nous n'avons pas pris l'initiative de suggérer les proportions fixées par le premier décret du moratorium des Dépôts. Nous les avons appliquées comme toutes les autres Banques, estimant que, dans un moment aussi grave, il eût été déplorable, malgré notre vif désir de ne pas mécontenter notre clientèle, d'adopter une attitude particulière contraire à l'intérêt général. Mais nous avons sans tarder fait des efforts de concert avec d'autres Etablissements de Crédit, pour améliorer la situation.

Pour revenir entièrement à un fonctionnement normal, nous avons naturellement dû attendre, ainsi que le ministre des Finances l'a reconnu dans son exposé de décembre 1914, que la Banque de France se déclarât prête à réescompter dans les mêmes conditions qu'à la guerre.

Aussitôt que cette assurance fut donnée, nous avons renoncé à toute restriction relative à nos dépôts.

Nous vous avons parlé tout à l'heure des prorogations d'échéance, décrétées eu même temps que le moratorium des Banques et qui restent toujours en vigueur, sans aucune atténuation.

Nous ne retiendrons pas votre attention sur les difficultés multiples et fort sérieuses qui résultent de cet état de choses au point de vue de nos intérêts : immobilisations prolongées de fonds, ajournement des règlements d'engagements, de crédits, d'avances consenties avant la guerre, impossibilité de réaliser les gages, etc...

Vous savez tous que nous n'avons pas l'habitude d'user de rigueur envers nos clients. Après l'épreuve qui traverse le pays, notre concours bienveillant leur est naturellement tout acquis. Ce n'est cependant pas sans appréhensions que nous voyons se perpétuer l'état apathique de certains commerçants et le peu d'efforts faits pour régler les engagements du passé, car cette situation risque d'atteindre tout le commerce de notre pays.

En effet, nous voyons, malgré les louables tentatives de reprise du travail, que la majeure partie des transactions se règle au comptant. Peu de traites à échéance, peu d'escompte de papier.

Pourquoi ce changement dans les habitudes de notre commerce ?

Pour la raison bien simple que le crédit ne reviendra que lorsque les engagements anciens auront été liquides. Quel commerçant sérieux consentirait à livrer de nouvelles marchandises à un client qui n'aurait pas réglé les fournitures anciennes ?

Certes, ce règlement ne pourrait se faire en une seule fois, ni être imposé brutalement. Il y a des situations spéciales qui demandent à être étudiées avec soin, celles des commerçants mobilisés, des maisons établies dans les régions envahies ou ayant leur clientèle dans ces régions : il y a aussi le commerce de luxe, les affaires d'exportation si gênées par les difficultés de transport,

Le décret du 27 octobre — resté encore sans effet — laissait à l'appréciation du juge l'examen des délais à accorder aux débiteurs qui se trouvent réellement hors d'état d'accéder.

Que ce soit par cette procédure ou par une autre méthode qu'on arrive à liquider l'arriéré, peu importe. Mais il est nécessaire de sortir au plus tôt d'une situa-

tion qui ne s'est que trop prolongée. Nous considérons qu'il est du devoir de tout bon Français, dans la mesure de ses moyens, de payer ses impôts, de contribuer pour sa part au relèvement commercial du pays en réglant ses dettes anciennes, en reprenant le travail, en faisant revivre le crédit indispensable aux affaires. (*Très bien, très bien !*)

Si, au contraire, on persistait dans un régime de prorogations continues d'échéances, on calmerait peut-être momentanément les souffrances par des stupéfiants, mais on ne guérirait pas le mal. Et notre commerce se trouverait alors, à la fin des hostilités, anémisé et affaibli, sans crédit, incapable de profiter, sur le terrain économique, des avantages que nous obtiendrons par la victoire.

C'est ce qu'il faut éviter à tout prix, et c'est pour cela que nous croyons fermement que les moratoriums n'ont que trop duré et qu'il faut travailler au retour graduel à la vie normale dans l'intérêt supérieur du pays. (*Applaudissements.*)

Revenons aux critiques formulées contre les établissements de crédit.

Les principaux griefs se trouvent résumés dans l'exposé du ministre des Finances de décembre dernier. Il est vrai que, dans ce document, le ministre a reconnu lui-même qu'il ne serait pas juste de généraliser ces reproches, et nous nous plaisons à constater que, dans les griefs qu'il énumère, aucun ne saurait être imputé à notre gestion. En effet, la politique que nous avons toujours suivie avait pour objet non seulement de tenir notre trésorerie constamment liquide, mais aussi d'arriver à ce résultat en nous abstenant de toutes opérations de longue haleine ou comportant des risques que nous considérons comme incompatibles avec le bon fonctionnement d'une banque de dépôts comme la nôtre.

Nous savions parfaitement qu'en agissant ainsi, nous renoncions volontairement à des bénéfices faciles qui auraient pu, pendant la période prospère, augmenter les résultats que nous vous présentions tous les ans.

Nous nous sommes également abstenus d'engagements excédant nos forces et avons toujours cherché à assurer le rendement de nos capitaux par les affaires professionnelles qui n'ont jamais cessé de tenir le premier rang dans nos préoccupations.

D'autre part, nous avons, depuis nombre d'années, constamment amorti nos frais de premier établissement et tout élément n'ayant pas une valeur réelle, de sorte que notre outillage ne représente aucune charge pesant sur notre actif.

Les enseignements que nous avons retirés d'une crise sans précédent ne peuvent que nous confirmer dans la politique que nous avons suivie, et nous ne voyons pas sur quel point nous devrions modifier nos méthodes.

On a aussi reproché aux Etablissements de crédit de ne pas renseigner le public d'une manière suffisamment précise sur leurs engagements et les ressources qui entrent dans la contre-partie. Les situations mensuelles que nous publions et les documents que nous vous soumettons chaque année vous font connaître le détail de nos opérations. Les postes de notre bilan sont suffisamment nombreux et explicites ; ils donnent tous les renseignements désirables.

On a pu envisager que, pour éviter le retour de difficultés qui ont gêné le public, il fallait chercher le remède dans des mesures restrictives.

Nous ne le pensons pas.

Les entraves apportées à la gestion des Banques auraient une répercussion certaine sur la marche des affaires commerciales et industrielles.

Faut-il rappeler que, dans certains pays, il a suffi, après une crise économique, de vouloir réglementer et contrôler les Banques pour arrêter tout l'essor des affaires et empêcher tout progrès pendant une longue période ?

En France, comme chez toutes les nations de grande expansion économique, le seul régime possible est celui de la liberté — ce qui n'exclut nullement l'idée d'agir contre ceux qui en abuseraient. Par la grande publicité donnée à tous les actes, par la libre discussion au grand jour, l'éducation du public s'est déjà faite et continue à se faire. Chacun possède les éléments nécessaires pour savoir où placer sa confiance.

C'est le régime de la liberté qui a permis de procurer au commerce les facilités d'escompte et de crédit dont il ne saurait plus se passer.

Y porter atteinte, ce serait compromettre l'avenir et le développement de l'activité économique du pays, au moment où il importe, au contraire, de la stimuler en l'fourissant les ressources du crédit, c'est-à-dire de la confiance librement consentie. (*Applaudissements.*)

Une autre critique qui, déjà avant la crise, avait été adressée aux Etablissements, a été de nouveau mise en avant dans ces derniers temps.

Les Banques, disait-on, n'aident pas le petit et le moyen commerce, ne consentent pas de longs crédits aux industriels, ne favorisent pas les affaires d'exportation.

La contradiction est évidente entre ce reproche de ne pas traiter des opérations essentiellement immobilières et celui de n'avoir pas conservé une trésorerie liquide.

D'ailleurs, en ce qui nous concerne, ce reproche n'est pas mérité.

Nous avons toujours placé les affaires commerciales au premier rang de notre activité et n'avons cessé d'offrir à nos clients, grands ou petits, toutes les facilités d'escompte et de crédit compatibles avec le souci d'une bonne trésorerie.

Nous accordons des crédits documentaires aux importateurs, des crédits de campagne aux acheteurs de matières premières.

Aussitôt la marchandise fabriquée et vendue, nous escomptons les traites qui en forment la représentation, et cela aussi bien pour les ventes en France qu'à l'étranger et dans les pays d'outre-mer où, comme vous le savez, nous possédons des agences ou des représentants directs.

En un mot, nous permettons aux commerçants et aux industriels de travailler avec un fonds de roulement réduit au minimum.

Pour les industries jouissant d'une certaine notoriété, nous intervenons auprès du public pour leur procurer, par le placement d'actions ou d'obligations, les fonds dont elles ont besoin pour leurs installations.

Mais nous avons toujours estimé que les dépôts qui nous sont confiés ne peuvent pas être immobilisés en crédits de commandite, en avances emboursables après de longs délais, etc.

Les événements nous confirment dans cette manière de voir et démontrent que — si une lacune existe sous ce rapport dans le système bancaire — la solution doit être recherchée en dehors des Banques de dépôts.

Pour le commerce d'exportation, vous savez bien que le Comptoir a toujours été le pionnier de l'influence commerciale française à l'étranger. Ce n'est pas à vous qu'il faut rappeler nos créations en Chine, en Indo-Chine, en Australie, en Amérique, aux Indes, à Madagascar, en Egypte, en Tunisie, au Maroc. Nous ne voulons pas discuter ici la question très complexe des mesures qu'il faudra prendre pour développer les affaires d'exportation, quels efforts nos producteurs devront faire pour s'assurer les marchés étrangers, quel concours ils devront trouver, par exemple, pour l'augmentation de la marine marchande. Ce que nous pouvons dire, c'est que pour des montants proportionnés à leur situation personnelle, nos clients ont toujours trouvé auprès de nous des facilités pour leurs affaires d'exportation. Quant aux crédits d'une durée inusité en France, nous avons maintes fois constaté que notre clientèle est peu disposée à les accorder.

Ceux qui formulent ces critiques oublient volontiers que les Banques françaises ont rendu des services signalés, en maintes circonstances, et que leur organisation a fait ses preuves dans les moments les plus difficiles. Rappelons, par exemple, que pendant la guerre russo-japonaise, la crise des Etats-Unis en 1907, la crise balkanique de 1912-13, qui ont eu une répercussion sur toutes les places de l'Europe, c'est le marché de Paris qui a montré une force exceptionnelle. La part que les grands Etablissements de crédit français ont prise dans ces manifestations de vigueur ne saurait être discutée en France, puisqu'elle a été reconnue unanimement par l'étranger qui a souvent soutenu ici par des facilités passagères de crédit. Cette situation a permis à la France de maintenir longtemps les changes en notre faveur. C'est encore là l'œuvre de l'organisation des Banques.

Devons-nous conclure que leur fonctionnement soit parfait et qu'aucun perfectionnement ne doive être apporté à nos méthodes actuelles ? Nous n'avons pas cette prétention. Les affaires se transforment constamment et les Banques doivent adapter leur manière de travailler aux besoins de leur clientèle, — sans cependant se départir jamais des règles de prudence que comporte la gestion des capitaux dont elles ont la garde.

Dans l'œuvre de relèvement après la guerre, la France aura besoin de toute l'activité des banques pour reprendre toute sa puissance d'autan. Il ne faut pas oublier que ces organismes si importants ne doivent leur valeur qu'à l'action du temps, car le crédit ne s'établit pas en un jour.

On nous trouvera toujours prêts à étudier et à favoriser toutes les mesures qui peuvent être utiles à l'expansion économique de la France, mais qu'on cesse donc de formuler contre les uns et les autres des griefs injustifiés. Que l'union sacrée qui a donné de si heureux résultats pour nos divisions politiques s'applique aussi aux affaires commerciales, que toutes les bonnes volontés s'unissent et travaillent de concert pour le bien de notre pays. (*Vifs applaudissements.*)

Les Résolutions.

A l'unanimité, l'assemblée adopte les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission permanente de contrôle et des commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1914, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 10.725.608 fr. 23 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

2. L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1914, à 25 fr. par action, soit l'intérêt statutaire de 5 0/0.

Cet intérêt sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La somme de 10.701 fr. 70, à répartir aux parts de fondateur, se trouvant absorbée par les impôts, il ne sera procédé au paiement d'aucun coupon sur ces titres.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1914, montant à 169.069 fr. 73 est ajouté au solde non réparti des exercices précédents s'élèvant à 3.001.426 fr. 32, ce qui portera à 3.170.496 fr. 05 le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires.

3. Réélection ou remplacement de MM. Jules Charles-Roux et Calixte Carraby, administrateurs sortants et rééligibles.

Quitus à donner de la gestion de M. Albert de Fischer, administrateur sortant.

4. Réélection ou remplacement de M. Auguste Marquant, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

5. Réélection ou remplacement de MM. Bourgois, Diederlen et Giraud, commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1915, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou deux d'entre eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux commissaires ou même par un seul.

Fixation de la rémunération des commissaires.

6. L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 23 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE TRAMWAYS

Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 1915

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION pour l'Exercice 1914

Messieurs,

Au cours des cinq premiers mois de l'année 1914, les recettes de nos divers réseaux avaient marqué une progression satisfaisante et, au 31 mai, l'augmentation atteignait déjà 208.767 fr. 20.

Nous pouvions, à ce moment, augurer favorablement de l'exercice, mais la grève qui s'est produite à Marseille le 31 mai, au moment des fêtes de la Pentecôte et, surtout, la guerre, ont déjoué ces prévisions ; les recettes totales de l'exercice n'ont été que de 15.092.067 fr. 36, en diminution de 2.193.136 fr. 65 sur 1913.

Nous avons réussi, cependant, à faire face aux besoins du public et à assurer une exploitation normale, grâce aux mesures prises par notre Direction générale qui, depuis longtemps, avait préparé l'organisation complète des services en cas de mobilisation.

Les dispositions de principe ainsi arrêtées ont permis d'éviter la perturbation complète que devait nécessairement provoquer le départ de plus de 50 0/0 de notre personnel du mouvement et d'une proportion, plus forte encore, de nos agents supérieurs et de nos ouvriers d'ateliers.

Avec le concours des chefs et agents non mobilisés, dont nous ne saurions trop reconnaître le zèle et le dévouement, nous avons pu rétablir les services et, par la suite, les maintenir, endé pît de l'insuffisance du personnel expérimenté que des appels successifs viennent réduire chaque jour.

Dans tous nos réseaux, sauf un, nous avons eu la satisfaction de voir nos efforts hautement appréciés par les pouvoirs publics et par les populations qui, se rendant compte des difficultés de toute nature qu'il nous fallait vaincre chaque jour, ont reconnu que les services que nous assurons étaient au moins aussi satisfaisants que ceux dont on disposait dans les villes les plus importantes.

La diminution des recettes, particulièrement sensible au cours des premiers mois de la guerre, mais qui a été en s'atténuant avec la reprise des affaires, a eu pour conséquence un abaissement des produits d'exploitation.

Malgré la hausse excessive des matières premières, malgré les sacrifices que notre Compagnie s'est naturellement imposés pour concourir aux œuvres de solidarité créées de toutes parts et, enfin, malgré l'augmentation des impôts de finances résultant de la majoration de la taxe d'abonnement au timbre des actions et obligations, il a été néanmoins possible, en comprimant certaines dépenses, de maintenir un coefficient d'exploitation raisonnable.

Par suite, les produits de l'exercice permettent, après avoir couvert nos diverses charges et doté dans les conditions habituelles nos comptes de réserve et de reconstitution du capital, de prendre, pour l'avenir, les mesures de précaution que peut exiger la situation, et de vous proposer, néanmoins, la distribution d'un dividende de 4 0/0.

Lorsque est arrivée l'époque à laquelle nous avions précédemment coutume de distribuer un acompte sur les profits en cours, la situation paraissait moins assurée qu'elle ne l'est aujourd'hui, et notre réseau de Nancy était encore gravement menacé. C'est pourquoi votre Conseil d'administration n'a pas cru devoir déclarer la mise en paiement de l'acompte ordinaire, suivant une décision qui a été publiée en temps opportun.

Nous allons maintenant vous donner des renseignements sur la situation de nos réseaux et de nos filiales.

Réseau d'Orléans. — L'avantage intervenu à la suite des pourparlers engagés avec la Municipalité, pour la

modification des tarifs en vigueur et l'établissement éventuel d'une nouvelle ligne, a été soumis à l'examen de l'Administration supérieure, mais n'est pas encore sorti à effet.

L'exploitation de ce réseau à voie unique, avec l'obligation d'attendre pour croiser aux évitements, manque par la même d'élasticité et est devenue particulièrement difficile depuis la mobilisation, en raison de l'encombrement de l'artère centrale, qu'emprunte notre ligne la plus importante. L'extrême pénurie de personnel, surtout en ouvriers d'atelier, ne permettait d'ailleurs pas de multiplier les services comme il était désirable de le faire à certaines heures.

Les recettes ont donc fléchi assez sensiblement et la diminution pourra aller en s'accentuant, car on ne se trouve plus maintenant en présence de l'animation temporaire due à des mouvements exceptionnels de troupes.

Réseau de Nancy. — La population, très éprouvée par le premier choc de l'ennemi, qui avait soulevé tant de craintes, s'est trouvée notamment réduite et, avec l'arrêt des industries locales, le trafic a été ramené au minimum et n'emploie guère que le tiers des voitures ordinaires en service.

Avant la guerre, nous nous étions mis d'accord avec la Municipalité pour l'achèvement de la ligne Circulaire et du tronçon Place Carnot-Place Thiers, de la ligne Gare-Maxéville ; nous avions en même temps arrêté les conditions d'exécution des lignes restant à construire et réglé la question des trains du soir et des trains de théâtre. Les formalités de l'instruction réglementaire à laquelle doit être soumis l'avantage correspondant ont été naturellement suspendues par les événements ; nous espérons qu'elles pourront être reprises à bref délai.

Réseau du Havre. — Malgré la rareté du personnel, le service a continué à être assuré de façon régulière et a bénéficié de circonstances spéciales qui ont maintenu les recettes à un chiffre satisfaisant.

Le raccordement de la ligne de Montivilliers avec les Etablissements Schneider, dont il avait été parlé l'an dernier, a été mis récemment en service. Selon nos prévisions, il fournit un appoint de trafic particulièrement intéressant.

Réseau de Marseille. — L'exploitation, qui s'était poursuivie dans de bonnes conditions jusqu'à la fin de mai, a été troublée par une grève qui a duré dix jours. Grâce à l'avance acquise au 31 mai, les résultats de l'exercice n'auraient pas été trop influencés si la guerre n'avait eu immédiatement sur le trafic une répercussion des plus fâcheuses.

Le départ de nombreux moilisés, l'exode d'une partie de la population d'origine italienne, l'arrêt d'un grand nombre d'industries et le trouble apporté dans les affaires commerciales, ont amené un flétrissement très important des recettes, bien que, malgré l'appel sous les armes de 2.000 agents ou ouvriers, un service suffisant ait pu être assuré sans interruption.

Les lignes de la Calade, des Caillols et des Quatre-Chemins de Saint-Julien avaient été mises en exploitation au début du printemps ; les chantiers ouverts sur les autres lignes ont dû être fermés par suite des circonstances.

Le Conseil municipal vient de satuer sur l'avantage qu'il avait adopté en 1912 et qui, après examen de l'Administration supérieure, avait dû subir quelques modifications de forme pour être mis en harmonie avec les dispositions de la loi du 31 juillet 1913, qui régit maintenant les tramways.

Nous vous rappelons que cet avantage règle la question, depuis longtemps discutée, relative aux trains de théâtre et aux services de nuit, et nous accordé, en compensation des charges imposées, une modification de la redevance que nous payons à la Ville et la prolongation de nos concessions jusqu'au 31 décembre 1976.

Nous avons lieu de croire que le décret d'utilité publique rendant nos accords exécutoires sortira prochainement à effet.

Nos ateliers de Saint-Giniez et des Chartreux ont prêté leur concours aux services de la guerre pour la fabrication de divers objets nécessaires à la défense nationale.

Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard. — L'importante concentration de troupes qui s'est faite à Toulon et l'activité déployée à l'Arsenal et dans les Chantiers de la Seyne, ont rendu particulièrement intensif le trafic des tramways et les recettes se sont maintenues en augmentation sensible.

L'Assemblée qui s'est tenue le 8 mars a fixé le dividende au même chiffre de 9 fr., mis en distribution les années précédentes.

Compagnie des Tramways de Tunis. — Les recettes des sept premiers mois de l'année permettaient d'envisager des résultats favorables, mais les événements ont arrêté la progression du trafic et des ventes d'énergie ; toutefois, grâce aux réductions de dépenses qu'il a été possible de réaliser, le produit net est resté sensiblement le même.

Le Conseil d'administration a pu proposer, et l'Assemblée tenue le 8 mars a ratifié la mise en distribution d'un dividende de 6 fr. net, égal à celui de l'année précédente, bien que le capital ait été porté, au mois de mai dernier, de 10 à 12 millions de francs. Nous avons participé à cette opération, qui a été réalisée avec un plein succès.

Compagnie des Tramways de Cambrai et Saint-Omer.

tin. — L'exploitation des réseaux de Cambrai et de Saint-Quentin s'était poursuivie régulièrement, et accusait même un certain progrès, jusqu'au jour où ces villes ont été occupées par l'ennemi.

Nous avons lieu de croire, jusqu'à maintenant, que les installations n'ont pas subi de dommages sérieux ; quoi qu'il en soit, d'ailleurs, l'avenir de cette affaire ne saurait être compromis.

Les produits de l'année écoulée s'établissent comme suit :

Les recettes des divers réseaux se sont élevées à... Fr. 15.092.067 26 (contre 17.285.204 fr. 01 en 1913).

Les dépenses d'exploitation étant de... 9.446.867 82 (contre 10.821.713 fr. 64 en 1913).

Les résultats d'exploitation ressortent à... Fr. 5.645.199 44 (contre 6.463.490 fr. 37 en 1913).

Les intérêts et produits divers qui étaient de 305.043 fr. 28 en 1913, ne s'étaient élevés qu'à... 244.321 35

Le total de l'exercice est de... Fr. 5.889.520 79

La charge pour intérêts et amortissement des obligations 3/0/0 et 4/0/0 étant de... 2.749.342 »

Les produits de l'exercice ressortent à... 3.140.178 79 (contre 4.013.489 fr. en 1913).

Nous vous proposons d'affecter au compte « Reconstitution du Capital » l'annuité habituelle de Fr. 50.000 » et de doter le compte « Provisions pour accidents et Renouvellements » de... 700.000 »

Fr. ce qui le portera à 2 millions 770.208 fr. 76, chiffre peu différent de son montant antérieur.

Il restera... Fr. 2.390.178 79

En raison des événements, et pour parer aux charges exceptionnelles qu'ils sont susceptibles de nous imposer cette année, nous vous demanderons de porter à un compte spécial « Provision pour l'exercice 1915 », une somme de... qui nous paraît tenir suffisamment compte des éventualités.

Restent... Fr. 1.990.178 79 En y ajoutant le montant des bénéfices reportés au 31 décembre 1913.... 127.454 31

Le total des produits disponibles sera de... Fr. 2.117.633 10 sur lequel nous vous proposons de prélever la somme nécessaire pour donner un intérêt de 4/0/0 aux 100.000 actions, soit.... 2.000.000 »

Laissez un report à nouveau de. Fr. 117.633 10

Le dividende de l'exercice 1914 se trouvera ainsi fixé à 20 fr. par action ; il sera mis en distribution, à partir du 1^{er} mai 1915, sous déduction des impôts de finances, contre présentation du coupon n° 26.

Aux termes de la troisième résolution votée à l'Assemblée générale de l'année dernière, vous aviez autorisé votre Conseil à procéder à l'émission de 20.000 obligations de 500 fr. du type 4/0/0 actuellement en circulation.

Entre temps, nous avions sollicité l'approbation administrative exigée par l'article 28 de la loi du 31 juillet 1913, et une dépêche ministérielle, en date du 15 mai 1914, avait autorisé l'émission de ces 20.000 obligations, en fixant leur taux de placement.

Pour assurer le succès de l'opération, des négociations avaient été immédiatement ouvertes avec les Établissements de crédit qui nous donnent habituellement leur concours, et les pourparlers engagés allaient aboutir lorsque les événements sont venus les interrompre.

Ce n'est que lorsque les hostilités auront pris fin qu'il sera possible d'examiner dans quelles mesures et à quelles conditions l'opération envisagée pourra être reprise en utilisant, au besoin, la prorogation de la durée de nos concessions pour la création d'un nouveau type qui n'entrainerait pas une augmentation sensible de la charge autorisée.

A toutes fins utiles, nous vous demandons, dans une résolution spéciale, de donner à votre Conseil les pouvoirs nécessaires pour fixer toutes les conditions d'émission, tant en ce qui concerne le taux d'intérêt que la durée d'amortissement des nouvelles obligations.

Vous aviez donné à ceux de MM. les administrateurs, qui font en même temps partie d'autres Maisons ou Sociétés, l'autorisation spéciale que prévoit l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Les affaires ainsi traitées durant l'exercice écoulé, pendant lequel nous avons continué à nos filiales notre concours habituel, se rapportent à des services de banques ou de titres, et à des commandes courantes de fourniture de matériel.

Une résolution vous est soumise aux fins de renouveler l'autorisation dont il est question ci-dessus.

Les pouvoirs de deux de nos collègues, M. le baron Ancion et M. Maurice Renaud, viennent à expiration cette année. Nous vous proposons le renouvellement de leur mandat d'administrateur

Nous avons eu le regret d'apprendre, au cours du mois de décembre dernier, le décès de M. D. Monnier, qui était commissaire aux comptes de votre Société depuis près de trente années.

Nous avons transmis à sa famille l'expression de nos plus sincères condoléances pour la perte d'un collaborateur, dont les avis éclairés nous étaient particulièrement précieux. Vous vous associerez certainement à nos regrets.

Conformément à l'article 32 des Statuts, vous aurez à procéder au remplacement de M. Monnier et au renouvellement du mandat de M. J. Charton, qui a rempli les fonctions de commissaire en 1914 et est rééligible.

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et du commissaire, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration, le bilan et les comptes de l'exercice 1914, tels qu'ils lui sont présentés.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale, adoptant la répartition des bénéfices et les diverses attributions proposées par le Conseil d'administration, comprenant, notamment, l'imputation d'une somme de 400.000 fr. à un compte spécial « Provision pour l'exercice 1915 », fixe le dividende de l'exercice 1914 à 20 fr. par action, et approuve le report à nouveau de la somme de 117.633 fr. 10.

Le susdit dividende de 20 fr. sera mis en distribution, sous déduction des impôts de finances, à partir du 1^{er} mai 1915, contre présentation du coupon n° 26.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale, confirmant l'autorisation d'émettre 20.000 obligations de 500 fr. 4/0/0, du type actuellement en circulation, qu'elle a votée le 3 avril 1914, donne au Conseil d'administration tous pouvoirs pour modifier, le cas échéant, le taux d'intérêt de ces titres ainsi que la durée de leur amortissement, en vue d'en faciliter le placement au mieux des intérêts de la Société.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale donne acte au Conseil d'administration qu'il lui a été rendu compte, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, des marchés ou entreprises passés avec des Sociétés dans lesquels certains administrateurs de la Compagnie peuvent avoir des intérêts directs ou indirects.

Elle renouvelle au Conseil d'administration, pour l'exercice 1915, l'autorisation prévue par la loi précédente.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit comme administrateurs, pour six ans, MM. le baron Ancion et M. Maurice Renaud, qui déclarent accepter.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale nomme aux fonctions de commissaires des comptes, pour l'exercice 1915, MM. J. Charton et G. Schelle, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

Elle fixe leur rémunération à la somme de 1.000 fr. pour chacun d'eux.

Coupons

A L'ÉCHÉANCE DE MAI

Déduire l'impôt de 5/0/0 des valeurs marquées d'un astérisque (*).

PREMIÈRE LISTE

Féchance Nominatif Porteur

Assurances. Banques :

3 La Confiance (grèle), act., c. 17... 15 « » »

4 La France (incendie) act. nouv.... 60 « » »

1 Le Patrimoine (accidents) 4 1/2, ob., c. 20.... 10 80 10 11

1 Urbaine (incendie), act.... 125 » » »

1 Urbaine et Seine (accidents), act.... 30 » » »

1 Crédit Foncier Egyptien 3 0/0 lots, ob., c. 28-12.... » » 7 50

Crédit Foncier :

1 Fone. 3 0/0 1879, ob., c. 71.... 7 20 6 467

1 Fone. 3 1/2 0/0 1913, ob., c. 4.... 8 40 7 669

1 Fone. 4 0/0 1913, ob., c. 3.... 9 60 8 88

1 La Ibero Platense 5 0/0 or, ob. c. 5.... » » 12 375

Immeubles de France :

1 Nouv., ob., c. 39.... 2 88 2 623

1 Nouv., ob., c. 39.... 3 36 3 057

Charbonnages, Forges, Mines :

1 Anderny Chevillon (Mines d'), ob., c. 9.... 5 76 5 12

1 Ariège (Métallurg. de), act., c. 14.... 7 20 6 45

1 Bessèges (Houill. de), act., c. 94... Le Bi-Métal :

1 Actions, c. 18.... 12 48 11 67

1 Parts, c. 15.... » » 13 07

Bruay (Mines de) :

1 Actions, c. 29.... 28 80 26 37

1 Actions, c. 29.... 2 88 2 637

1 Garmaux (Mines de), act., c. 70.... 86 40 82 60

1 Chantiers de la Méditerranée (Forges et), act., c. 63-64.... 16 20 16 40

1 Chasse (Hauts Fourneaux de), act., c. 54....	28 80	25 50
25 Le Chromé 6 0/0, ob., c. 3.... Djebel Djerissa (Mines de) :	14 40	13 6875
1 Actions, c. 5....	50 70	44 25
1 Parts, c. 4....	20, 10	16 50
1 Dourges (Houill. de), obl. 4 0/0, c. 16-8.... Mason and Barry, act., c. 23.... Mokta-el-Hadid :	9 60	8 95

1 Actions lib. de 400 fr., c. 97....	29 »	»
1 Actions lib. de 500 fr., c. 97....	30 »	26 75
15 Monthard-Aulnoye, ob. 4 1/2, c. 18	10 80	10 102
3 Le Nickel, act., c. 32.... Rio-Tinto (Compagnie de) :	23 60	20 70

1 Actions ord., c. 35....	32 35/8	40 862
1 Actions de préf., c. 36....	23 3/16	2 865
1 St-Etienne (Forges de), act., c. 66....	24 »	21 25
1 St-Nazaire, Penhoët (Chantiers de), ob., c. 2....	12 »	11 272
10 Tharsis (Mines de), act., c. 32....	» »	5 sh.

Chemins de fer :		
Andalous :		
1 Obligations 3 0/0 (1 ^{re} s.), c. 17....	» »	6 48
1 Obligations 3 0/0, c. 17....	» »	6 54
1 Ch. de fer de la Drôme, ob. 3 0/0, c. 44....	7 20	6 25

1 Economiques (Soc. Gén.), ob., c. 60 Est :	7 20	6 626
1 Actions de capital, c. 114....	19 20	17 946
1 Actions de capital, c. 115....	14 88	13 533
1 Actions de jouissance, c. 63....	14 88	13 672
Lyon (Paris-Lyon-Méditerranée) :		

1 Actions, c. 114-115....	38 40	34 71
1 Actions jouissance, c. 14-15....	19 20	16 86
1 Obligations 2 1/2, c. 38....	6 »	5 451
1 Obligations 4 0/0, c. 3....	9 60	8 869

ADDITIONS AUX LISTES D'AVRIL

25 Au Pl

Relevé des Cours de la Bourse du 24 au 30 avril 1915

	Samedi 24 avril	Lundi 26 avril	Mardi 27 avril	Mercredi 28 avril	Jeudi 29 avril	Vendredi 30 avril	Samedi 24 avril	Lundi 26 avril	Mardi 27 avril	Mercredi 28 avril	Jeudi 29 avril	Vendredi 30 avril	
FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS.													
3 0/0.....	72 75	72 85	72 80	72 60	72 50	72 40	Bulgarie 4 1/2 or 1907.....	84 95	84 05	84 35	84 50	84 85
3 0/0 Amortissable.....	—	78 50	78 50	—	—	—	Chine 4 0/0 or 1895.....	—	—	—	—	—	—
3 1/2 0/0 libérée.....	91 65	91 70	91 70	91 65	91 65	91 70	— 5 0/0 or 1902.....	421	426 ..	426 ..	424 ..	423 ..	420 ..
— postérieur au 1 ^{er} fév. 1915	—	—	—	—	—	—	— 5 0/0 or 1903.....	—	—	—	—	—	410 ..
Obligat. Chemins de fer de l'État.....	434 ..	437 ..	437 ..	437 ..	434 50	436 ..	— 5 0/0 or 1911.....	425 ..	422 ..	426 50	425 ..	426 ..	423 ..
VALEURS FRANÇAISES : ACTIONS													
Banque de France.....	4570 ..	4585 ..	4570 ..	4550 ..	4550 ..	4550 ..	Banque 4 1/2 0/0 1909.....	—	—	—	—	—	—
Banque de l'Algérie.....	2500 ..	2499 ..	—	2510 ..	2508 ..	—	— 5 0/0 or 1902.....	—	—	—	—	—	—
Banque de Paris et des Pays-Bas.....	870 ..	892 ..	894 ..	880 ..	880 ..	865 ..	— 5 0/0 or 1903.....	421	426 ..	426 ..	424 ..	423 ..	420 ..
Compagnie Algérienne.....	1005 ..	1009 ..	1015 ..	1015 ..	1015 ..	1012 ..	— 5 0/0 or 1911.....	—	—	—	—	—	410 ..
Comptoir National d'Escompte.....	735 ..	735 ..	735 ..	735 ..	734 ..	732 ..	— 5 0/0 or 1913 (réorganisation).....	425 ..	422 ..	426 50	425 ..	426 ..	423 ..
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, t. p.	—	—	—	—	—	—	— 5 0/0 or 1913 (Ch. de fer Lung-Hai).....	—	—	—	—	—	78 25
Crédit Foncier de France.....	230 fr. p.	725 ..	721 ..	722 ..	725 ..	725 ..	Danemark 3 1/2 1901, coup. de 17 fr. 50 ..	—	—	—	—	—	—
Crédit Français.....	—	—	—	—	—	—	— 3 1/2 0/0 1909.....	—	—	—	—	—	—
Crédit Industriel, act. 425 fr. payés.....	630 ..	630 ..	—	633 ..	635 ..	635 ..	Egypte Unifiée, coup. 500 ..	92 50	92 50	92 50	92 50	92 50	92 50
— act. libérée.....	—	610 ..	—	615 ..	615 ..	616 ..	— coup. 2.500 ..	92 50	92 50	92 ..	92 50	92 75	—
Crédit Lyonnais.....	—	1080 ..	1075 ..	—	1050 ..	1040 ..	— coup. 25.000 ..	—	—	—	—	—	—
Crédit Mobilier Français.....	378 50 ..	—	—	375 ..	375 ..	375 ..	— 3 1/2 privilégié, coup. 42.500 ..	77 50	78 ..	78 50	78 95	—	—
Société Générale.....	190 ..	188 ..	188 ..	189 50	186 ..	185 ..	Espagne 4 0/0 Extérieure, coup. de 100 ..	87 65	87 90	87 50	87 ..	86 80	87 35
Banque Française pr le Comm. et l'Indust.	—	—	—	—	—	—	— 240 ..	87 20	87 15	87 ..	87 ..	86 75	86 75
Banque Privée.....	583 ..	580 ..	570 ..	582 ..	582 ..	580 ..	— 480 ..	86 65	86 50	86 40	86 10	86 45	86 15
Banque de l'Union Parisienne.....	405 ..	397 ..	397 ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rente Foncière.....	—	—	—	—	—	—	Haïti 1896 6 0/0 ..	—	—	—	—	—	—
Société des Immeubles de France.....	—	—	—	—	—	—	— 1910 5 0/0 ..	—	—	—	—	—	—
Bône-Guelma, act.	—	595 ..	—	605 ..	595 ..	595 ..	Hellénique 4 0/0 1902 ..	—	—	—	—	—	—
Départementaux, act.	—	—	—	—	—	—	— 4 0/0 1910 ..	70 50	70 50	70 50	70 50	70 50	70 60
Est-Algérien, act.	579 ..	580 ..	581 ..	580 ..	581 ..	584 ..	— 5 0/0 1914 ..	78 20	78 50	78 50	78 45	—	78 50
Est. act. de 500 fr.	814 ..	814 ..	813 ..	805 ..	800 ..	801 ..	Hollande 3 0/0, coup. 4.000 ..	—	—	—	—	—	—
— act. de jouissance.....	—	—	—	—	—	—	Italie 3 1/2, c. 33 ..	—	—	—	—	—	77 50
Lyon, act. de capital.....	1070 ..	1071 ..	1085 ..	1090 ..	1090 ..	1100 ..	— 3 0/0 ..	—	—	—	—	—	—
— de jouissance.....	—	—	—	—	—	—	Japon 4 0/0 1905, coup. de 20 ..	—	—	—	—	—	—
Midi, act. de capital.....	975 ..	975 ..	985 ..	985 ..	990 ..	985 ..	— coup. 100 ..	—	—	—	—	—	—
— act. de jouissance.....	—	—	470 ..	475 ..	470 ..	—	— coup. 200 ..	—	—	—	—	—	—
Nord, act. de capital.....	1385 ..	1394 ..	1390 ..	1380 ..	1390 ..	1385 ..	— 5 0/0 1907, coup. de 100 ..	89 ..	89 70	90 ..	—	90 40	—
— act. de jouiss.	—	—	969 ..	970 ..	—	—	— 4 0/0 1910 ..	75 50	75 90	—	75 90	75 90	—
Orléans, act. de capital.....	1140 ..	1135 ..	1140 ..	1140 ..	1140 ..	1140 ..	— 5 0/0 1913 (Bons) ..	478 ..	476 ..	477 75	479 ..	478 ..	476 ..
— de jouissance.....	—	—	—	735 ..	—	738 ..	— 4 1/2 1911 (obl. des Tabacs) ..	468 ..	473 ..	475 ..	476 50	478 ..	473 ..
Ouest, act. de capital.....	737 ..	737 ..	738 50	732 ..	732 ..	735 ..	Roumanie, rente convertie 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—
— act. de jouissance.....	—	—	—	—	—	—	— 1910 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—
Ouest-Algérien, act.	—	—	—	549 ..	—	—	Russe 4 0/0 1867-69 ..	—	—	—	—	—	—
Docks et Entrepôts de Marseille.....	—	400 ..	408 ..	408 ..	—	406 ..	— 4 0/0 1880 ..	—	—	—	—	—	—
Entrepôts et Magasins Généraux.....	—	—	—	—	—	—	— 4 0/0 1889, coup. de 20 ..	78 60	79 35	79 60	79 30	78 75	78 25
Eaux (C ^e G ^e des), act. 500 fr.	—	—	—	—	—	—	— coup. 100 ..	—	—	—	—	—	—
Gaz pour la France et l'Etranger.....	—	—	—	—	—	—	— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émission ..	77 75	77 50	77 50	76 90	77 ..	76 90
C ^e Générale Transatlantique, ordinaire.....	—	—	—	125 ..	—	129 ..	— 4 ^e émission ..	—	—	—	—	—	—
— priorité	—	—	—	—	—	—	— Consolidé 4 0/0, 1 ^r et 2 ^e sér., c. 300 ..	76 25	76 75	76 75	76 75	—	—
Messageries Maritimes, ordin.	74 25	73 ..	73 ..	74 50	74 ..	75 ..	— 1904 ..	—	—	—	—	—	—
— priorité	—	128 50	129 ..	129 ..	126 ..	126 ..	3 0/0 1891 ..	65 35	65 25	65 50	65 20	65 ..	65 10
Métropolitain, act. de capital	—	—	—	460 ..	—	459 ..	3 0/0 1896 ..	61 65	—	61 50	61 50	61 50	61 50
Nord-Sud, actions.....	115 ..	114 50	115 ..	115 ..	115 ..	113 ..	3 1/2 0/0 or 1894, coup. 87 fr. 50 ..	—	67 90	67 85	—	—	68 ..
Chemins de fer de Santa-Fé.....	395 ..	—	—	—	400 ..	—	5 0/0 1906 ..	94 95	94 90	94 45	94 65	94 35	94 50
Omnibus, act. de capital.....	461 ..	460 ..	462 ..	464 ..	460 ..	465 ..	4 1/2 0/0 1909 ..	85 ..	85 ..	84 75	84 30	84 35	84 75
— act. de jouissance.....	—	—	—	—	—	—	— intérieur 4 0/0 1894 ..	—	—	—	—	—	—
Omnium Lyonnais.....	103 ..	103 ..	103 ..	—	—	—	— Let. de gage 3/4 Banq. F. N. Nobl ^{re} ..	69 10	69 70	—	70 ..	70 ..	70 25
Tramways de Bordeaux.....	—	—	—	232 ..	—	232 ..	—	—	—	—	—	—	—
Tramways (C ^e G ^e Française de)	—	—	—	—	—	—	Santa-Fé 5 0/0 1910 ..	—	—	—	—	—	—
Tramways de Paris et Départ. de la Seine.....	195 ..	—	—	195 ..	—	—	Serbe 5 0/0 1902 ..	433 50	432 ..	431 ..	—	435 ..	434 ..
Tramways (C ^e G ^e Parisienne de), ordin.	—	—	—	—	—	—	— 4 1/2 1906 ..	370 ..	370 ..	368 ..</			

	Samedi 24 avril	Lundi 26 avril	Mardi 27 avril	Mercredi 28 avril	Jeudi 29 avril	Vendredi 30 avril		Samedi 24 avril	Lundi 26 avril	Mardi 27 avril	Mercredi 28 avril	Jeudi 29 avril	Vendredi 30 avril
Hellénique d'Electricité (Thomson)	—	—	—	—	—	—	Azote (Société Norvégienne)	258 ..	258 ..	258 ..	259 ..	256 ..	260 ..
Usines de Briansk, ordinaire	355 ..	360 ..	351 ..	352 ..	357 ..	354 ..	Est Asiatique Danois	1025 ..	1045 ..	1015 ..	1003 ..	1015 ..	1015 ..
— privilégiée	—	355 ..	—	—	354 ..	351 ..	Naphte (Société Russe)	393 ..	380 ..	384 ..	387 ..	380 ..	375 ..
Rio-Tinto, ord.	1677 ..	1668 ..	1655 ..	1645 ..	1640 ..	1619 ..	Oriental Carpet	153 ..	150 ..	150 ..	—	—	153 ..
— grosses coupures	—	—	—	—	—	—	Prowodnik	427 ..	429 ..	427 ..	426 ..	428 ..	427 50
— préférence	—	—	—	—	—	—	Sucreries d'Egypte, act. ordin.	59 ..	59 ..	59 ..	58 50 ..	58 50 ..	60 ..
Sosnowice	993 ..	985 ..	974 ..	970 ..	980 ..	970 ..	— act. privil.	59 ..	59 ..	58 50 ..	57 50 ..	59 ..	59 ..
Lautaro Nitrate	—	220 ..	—	—	—	—	Tabacs des Philippines	—	—	—	266 ..	270 ..	270 ..
FONDS GARANTIS PAR LE GOUV. FRANÇAIS.	Cours de la semaine												
Les cours de vendredi sont précédés d'un *													
Obligat. Tunisienne 3 0/0.	*360 ..						Lens (1/10° d'action)	*118 ..					
Annal et Tonkin 2 1/2 0/0.	*68 50 ..						Mines de Bor, ordin.	*1000 ..					
Afrique Occidentale 3 0/0 1903-10	*389 ..						— priorité	1025 ..					
Congo Français 3 0/0 1909	—						Mokta-el-Hadid	—					
Indo-Chine 3 0/0 1909	—						Le Nickel	*905 ..					
Maroc 4 0/0 1914.	*444 ..						Ateliers et Chantiers de la Loire	*1420 ..					
COLONIES ET PROTECTORATS.							Châtillon-Commentry	*140 ..					
Indo-Chine 3 1/2 0/0 1890-1903	—						Fives-Lille	560 ..					
Indo-Chine 3 0/0 1902	—						Acieries de la Marine	1655 ..					
Tunisien 3 0/0 1902-07.	*352 50 ..						Forges du Nord et de l'Est	—					
EMPRUNTS DE VILLES.							Métallurgique de l'Ariège	*51 ..					
Paris 1865 4 0/0 ..	*524 ..						Montbard-Aulnoye (parts)	*25 50 ..					
— 1871 3 0/0 tout payé	*380 ..						Tréfileries et Laminoirs du Havre	*248 ..					
— 1873 4 0/0 ..	*495 ..						Chargeurs Réunis	458 ..					
— 1876 4 0/0 ..	*496 ..						Havraise Péninsulaire	—					
— 1892 2 1/2 ..	*290 50 ..						Agence Havas	—					
— 1/4 ..	*80 ..						Air Liquide	*214 ..					
— 1894-96 2 1/2 ..	*301 ..						Etablissements Bergougnan	*1480 ..					
— 1898 2 0/0 ..	*323 ..						Galerie Lafayette	94 ..					
— 1/4 ..	*91 50 ..						Nouvelles Galeries Réunies	*960 ..					
— 1899 2 0/0 (Métro) ..	*322 ..						Port du Rosario	—					
— 1/4 ..	*83 50 ..						VALEURS ÉTRANGÈRES (Actions).						
— 1904 2 1/2 (Métro) ..	*338 ..						Crédit Foncier de Santa-Fé	—					
— 1904 2 1/2 (Métro), 1/3 ..	*72 ..						Tramways de Tunis	—					
— 1905 2 3/4, 1/4 ..	*80 ..						American Telephone	*640 ..					
— 1910 2 3/4 obl. 200 fr.	—						Télégraphes du Nord	—					
— 1910 3 0/0 ..	*320 ..						Construction de Locomotives (Société russe)	—					
— 1/4 ..	*78 ..						Donetz-Yourieffka	—					
— 1912 3 0/0 ..	*222 50 ..						Industrie Houillère de la Russie Méridionale	*153 ..					
Marseille 1877 3 0/0 ..	—						Astra Romana	*890 ..					
Crédit Foncier de France, obl. Comm. 1879 2 60 0/0 ..	*444 ..						Buen Tono	—					
— 1/5° ..	*98 ..						Sucreries d'Egypte, parts de fondateur	*38 25 ..					
obl. Foncières 1879 3 0/0 ..	*485 ..						Obligations Françaises :						
obl. Communales 1880 3 0/0 ..	*479 ..						Andalous 1 ^{re} série, revenu fixe	—					
obl. Foncières 1883 3 0/0 ..	*350 25 ..						— 2 ^{re} série	—					
— 1885 2 60 0/0 ..	*360 ..						Central Pacific 4 0/0 ..	—					
— 1/5° ..	*83 ..						Chicago Milwaukee	—					
obl. Communales 1891 3 0/0 ..	*327 ..						Lombards 3 0/0 anc.	—					
— 1892 2 60 0/0 ..	*361 ..						— série X ..	—					
obl. Foncières 1893 2 80 0/0 ..	*369 ..						New-York-New-Haven	—					
obl. Foncières 1899 2 60 0/0 ..	*359 50 ..						Nord de l'Espagne 3 0/0 1 ^{re} série	—					
obl. Foncières 1903 3 0/0 ..	*412 ..						— 2 ^{re} série ..	—					
obl. Communales 1906 0/0 ..	*415 ..						— 4 ^{re} série ..	—					
obl. Foncières 1909 3 0/0 ..	*220 ..						— 5 ^{re} série ..	—					
obl. Comm. 1912 3 0/0 225 f.p. ..	*204 ..						Barcelone priorité 3 0/0 ..	—					
— t. payé ..	*209 ..						Asturies 4 ^{re} hypothèque	—					
obl. Fonc. 1913 3 1/2, 280 fr. p. ..	*420 ..						— 2 ^{re} hypothèque ..	—					
— t. payé ..	*438 ..						Pennsylvania	—					
obl. Fonc. 4 0/0 1913 ..	*442 ..						Portugais 0/0 1 ^{er} rang rev. fixe	—					
Bons de 100 fr. à lots 1887 ..	*51 50 ..						Riazan Ouralsk 4 0/0 ..	—					
— obl. 475 fr. intér. 7 fr. ..	*378 ..						Moscou-Voronèg ..	—					
FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS							Moscou-Windau-Rybinsk, obl. 4 0/0 ..	—					
Russie obl. 4 0/0 Ch. de fer Donetz ..	71 80 ..						Volga-Bougoulma 4 1/2 0/0 ..	—					
— — — Dwinsk-Vitebsk ..	—						Sud-Est 4 1/2 1908 ..	—					
— — — Koursk-Kharkof-Azof ..	*72 65 ..						Nord-Est de l'Oural 4 1/2 ..	—					
VALEURS DIVERSES (Actions).							Ouest-Oural ..	—					
Banque Hypothécaire Franco-Argentine ..	—						Altai 4 1/2 ..	—					
Banque Suisse et Française ..	—						Embranchements de Ch. de fer 4 1/2 1913 ..	—					
Credit Foncier Argentin, act. ..	*556 ..						Mer Noire 4 1/2 0/0 1913 ..	—					
Credit Foncier de Buenos-Ayres ..	*620 ..						Semiretchinsk 4 1/2 1913 ..	—					
Credit Foncier Colonial ..	*128 ..						Obl. Réunies des Ch. de f. Russes 4 1/2 0/0 ..	—					
Câbles Télégraphiques ..	—						Salonique-Constantinople 3 0/0 ..	—					
Edison, act. ..	*595 ..						Saragosse 3 0/0 1 ^{re} hypothèque ..	—					
— part de fondat. ..	188 ..						— 3 0/0 2 ^{re} hypothèque ..	—					
Eclairage et Force ..	—						— 3 0/0 3 ^{re} hypothèque ..	—					
Loire et Centre (Cie Electrique) ..	*349 ..						Smyrne-Cassaba 4 0/0 1893 ..	—					
Est-Lumière ..	*131 ..						Banque Industrielle du Japon 3 0/0 ..	—					
Compagnie Générale d'Électricité ..	*1025 ..						Banque Hypothécaire de Suède 4 0/0 1879 ..	—					
Havraise d'Énergie Électrique, jouiss. ..	—						El Hogar Argentino 3 0/0 1910 ..	—					
— capital ..	—						Foncier Egyptien 3 1/2 ..	—					
Energie Industrielle ..	—						— 3 0/0 ..	—					
Travaux d'Eclairage et de Force ..	—						— 4 0/0 ..	—					
Le Triphasé ..	532 ..												

	Samedi 24 avril	Lundi 26 avril	Mardi 27 avril	Mercredi 28 avril	Jeudi 29 avril	Vendredi 30 avril	Samedi 24 avril	Lundi 26 avril	Mardi 27 avril	Mercredi 28 avril	Jeudi 29 avril	Vendredi 30 avril	
Caucase (Indus et Métal.), unités.....	370 ..	374 ..	— ..	— ..	374 ..	— ..	Modderfontein B. coup. 5.....	— ..	127 ..	125 ..	125 ..	124 50	123 50
Chartered, coup. 25.....	17 ..	16 75	— ..	— ..	16 75	16 75	— coup. 25.....	122 ..	123 ..	122 50	122 50	122 50	121 50
Chino Copper, c. 5.....	249 ..	— ..	252 ..	251 ..	251 ..	252 ..	Montecatini (Mines de), unités.....	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..
— c. 25.....	245 ..	249 ..	252 ..	251 ..	251 ..	252 ..	— coup. 5.....	107 ..	— ..	— ..	— ..	105 ..	105 ..
City Deep, coup. 25.....	— ..	— ..	— ..	— ..	74 ..	— ..	Montecatini (Mines de), coup. 25.....	— ..	— ..	— ..	— ..	105 ..	— ..
Crown Mines, coup. 10.....	— ..	— ..	122 ..	120 ..	120 ..	120 ..	Mount Elliott, coup. 25.....	78 ..	78 50	74 50	78 ..	78 ..	77 75
— coup. 25.....	— ..	— ..	122 ..	120 50	120 ..	120 ..	Pen Copper, coup. 25.....	24 75 ..	— ..	20 50	20 25	20 50	21 50
De Beers ord., coup. 10.....	334 ..	325 ..	320 ..	318 ..	317 ..	308 50	Platine (Cie Indus du), unités.....	— ..	— ..	499 ..	496 ..	499 ..	495 ..
De Beers ord., coup. 5 ..	338 ..	329 ..	323 ..	320 ..	318 ..	309 50	Randfontein, coup. 25.....	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..
— unités.....	340 ..	— ..	332 ..	— ..	327 ..	317 ..	Rand Mines, coup. 5 ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..
De Diétrich et Cie.....	— ..	— ..	— ..	124 ..	— ..	— ..	— coup. 25.....	125 50 ..	125 ..	124 50	123 50	124 ..	124 ..
East Rand, unités.....	— ..	— ..	— ..	— ..	44 ..	— ..	Ray Consolidated.....	127 ..	— ..	— ..	128 ..	127 ..	129 ..
— coup. 5 ..	42 50 ..	41 ..	42 ..	— ..	42 ..	42 ..	Robinson Deep, coup. 5 ..	— ..	— ..	— ..	32 ..	— ..	— ..
— coup. 25 ..	40 75 ..	40 50 ..	40 50 ..	40 25 ..	40 25 ..	— ..	Robinson Gold, coup. 5 ..	— ..	47 ..	— ..	47 50 ..	— ..	— ..
Estrellas, unités.....	— ..	— ..	136 ..	130 50	130 ..	130 ..	Rose Deep, coup. 10 ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..
Ferreira Deep, coup. 25 ..	— ..	60 ..	59 50	59 25 ..	— ..	— ..	San Miguel Copper Mines ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..
Geldenhuis Deep, unités ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	Shansi (Pekin Syndicate), coup. 5 ..	20 75 ..	— ..	21 25 ..	— ..	21 ..	— ..
— coup. 5 ..	— ..	— ..	30 ..	— ..	— ..	— ..	— coup. 25 ..	20 50 ..	20 50 ..	20 50 ..	20 50 ..	20 25 ..	— ..
— coup. 25 ..	— ..	— ..	— ..	— ..	28 50 ..	27 ..	Simmer and Jack ..	— ..	— ..	— ..	— ..	13 50 ..	— ..
Golden Horseshoe ..	— ..	— ..	65 50 ..	— ..	— ..	— ..	Spassky Copper, unités ..	— ..	80 ..	— ..	74 ..	— ..	— ..
Goldfields, unités ..	— ..	— ..	47 ..	— ..	— ..	— ..	Spassky Copper coup. 5 et 10 ..	75 ..	74 ..	68 50 ..	67 ..	67 ..	66' 50 ..
— coup. 25 ..	42 75 ..	43 ..	42 ..	41 75 ..	41 75 ..	41 50 ..	— coup. 25 ..	72 50 ..	71 ..	66 50 ..	65 25 ..	65 ..	65 ..
Hartmann, coup. 5 ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	Spies Petroleum, coup. 25 ..	21 75 ..	21 50 ..	21 50 ..	21 50 ..	21 50 ..	21 25 ..
Haut-Volga privilégiées, unités ..	— ..	— ..	51 ..	50 ..	51 ..	— ..	Taganrog (Soc. Métal.), unités ..	— ..	375 ..	375 ..	— ..	— ..	378 ..
Jagersfontein ..	— ..	— ..	— ..	— ..	89 50 ..	— ..	Tharsis, unités ..	— ..	168 ..	168 ..	168 50 ..	170 ..	169 ..
Johannesburg ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— coup. 5 et 10 ..	165 ..	165 ..	163 ..	164 50 ..	165 ..	162 50 ..
Kleinfontein ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	Toula, coup. 10 ..	1250 ..	1215 ..	1232 ..	1234 ..	1225 ..	1230 ..
Laurium Grec, unités ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— unités ..	1250 ..	1215 ..	1232 ..	1234 ..	1225 ..	1230 ..
Lena Goldfields, coup. 25 ..	49 ..	49 50 ..	49 ..	50 ..	49 50 ..	50 50 ..	Transvaal Consol ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..	— ..
Lianosoff fils, estamp. ou non ..	308 ..	374 ..	374 ..	372 ..	372 ..	373 ..	Tubes et Forges de Sosnowice ..	— ..	— ..	425 ..	— ..	— ..	439 ..
Malacca ordinaire, coup. 5 ..	126 ..	120 ..	— ..	119 ..	117 ..	117 ..	Utah Copper, coup. 25 ..	369 ..	378 ..	376 ..	372 ..	369 ..	368 ..
— coup. 25 ..	122 ..	115 ..	118 ..	118 ..	115 ..	114 ..	Village Deep ..	— ..	— ..	— ..	— ..	54 ..	53 ..
— unités ..	130 ..	130 ..	— ..	— ..	124 ..	123 ..	Village Main Reef, coup. 25 ..	— ..	42 ..	— ..	41 75 ..	42 25 ..	42 25 ..
— privilégi., e. 25 ..	112 ..	— ..	109 ..	109 ..	— ..	104 ..	Vins et Spiritueux (Soc. Hellén.), unités ..	117 ..	115 ..	115 ..	112 ..	111 ..	— ..
Maltzof, unités ..	550 ..	550 ..	550 ..	550 ..	550 ..	550 ..	Wagons de St-Pétersbourg, unités ..	— ..	239 ..	231 ..	235 ..	— ..	234 ..

FONDS D'ETATS, PROVINCES, VILLES

Les cours de vendredi sont précédés d'un *

Amazone 5 0/0 1906 ..	*193 50 ..	Freins Lipkowski ..	56 ..	Groznyi, priv ..	2590 ..
Argentin 3 0/0 1905 Intérieur ..	79 50 ..	Kama, petites parts ..	355 ..	— ordin ..	*2145 ..
Argentin 6 0/0 Cédules Hypoth. coup. 1.000 ..	*89 ..	Keller Leleux ..	— ..	Lianozoff fils ..	*373 ..
Brésil 5 0/0 1893 ..	— ..	Métallurgique du Périgord ..	920 ..	Mexican Eagle Oil Cy Ltd, préfér. 3 0/0, c. 5 ..	— ..
— 5 0/0 1903 ..	— ..	Russo-B-lige (Soc. Métal.) ..	1245 ..	North Caucasian, coup. 25 ..	*41 ..
— 4 0/0 Rescission ..	*50 25 ..	Saut-du-Tarn ..	— ..	Omnium International de Pétroles ..	472 ..
Buenos-Ayres 6 0/0 Int. Cons., coup. \$ 400 ..	*77 10 ..	Stigler (Société Française) ..	*35 ..	Spies Petroleum ..	*21 75 ..
— 6 0/0 Int. Obras La Plata ..	70 ..	Usines Franco-Russes ..	650 ..	Steaua Remana ..	*650 ..
Colombie 3 0/0 or 1906 (Savane) ..	*321 ..	Usines Métallurgiques de St-Pétersbourg ..	— ..	Bastos (Tabacs) ..	— ..
— 6 0/0 or 1914 ..	417 50 ..	Albi ..	475 ..	Chalets de Nécessité (jouis) ..	— ..
Cuba 5 0/0 or 1904, coup. \$ 500 ..	— ..	— parts ..	420 ..	Porcher (Etablissements) ..	— ..
Dominicain 5 0/0 or 1908, coup. \$ 1000 ..	*92 75 ..	Blanzi ..	*684 ..	Sud Russe ..	— ..
Maranhao 5 0/0 or 1910 ..	*213 ..	Bruay ..	*1510 ..	Primrose (New) ..	— ..
Mendoza 5 0/0 or 1909 ..	*307 ..	— dixième ..	150 ..	Tanganyika ..	— ..
Mexicain 5 0/0 Int ..	— ..	Clarence ..	*240 ..	Obligations :	— ..
Para 3 0/0 or ..	280 ..	Czeladz ..	1855 ..	Algoma Central 3 0/0 ..	*133 ..
Pernambuco 5 0/0 or 1909 ..	*270 50 ..	Ekaterinovka ..	*670 ..	Andalous-Séville-Xérès grise rev. fixe ..	*190 ..
Roumain 5 0/0 1903 ..	*91 ..	Mines de Houille et de Fer de la Russie Méridionale ..	*71 50 ..	Asti-Chivasso 4 0/0 ..	— ..
Russe 3,80 0/0 (Crédit Foncier Mutual), un ..	.295 ..	Nord d'Alais ..	*71 ..	— 4 1/2 ..	*210 ..
San Juan Ext. 3 0/0 1909 ..	*178 ..	Prokhorow priv ..	180 ..	Equateur 5 0/0 ..	*71 50 ..
Venezuela 3 0/0 Int ..	— ..	Catemou ord ..	62 ..	Missouri Oklahoma 4 1/2 hyp ..	*48 50 ..
— 3 0/0 1908 Dette Diplomatique ..	— ..	Huelva Copper ..	9 75 ..	Nord Brésil ..	*37 50 ..
Bahia (Ville de) 5 0/0 1912 ..	*245 ..	San Miguel Copper ..	— ..	Nord du Parana 3 0/0 ..	*250 ..
Copenhague 3 1/2 1902 ..	*404 ..	San Platon ..	137 ..	Nord-Est Espagne 5 0/0 ..	— ..
Christiania 3 0/0 1897 ..	*400 ..	— parts ..	*54 ..	Nord-Ouest du Brésil 3 0/0 int. fixe 3 1/2 0/0 ..	*45 ..
Moscou 3 0/0 1908-1909 ..	*472 ..	Ouasta-Mesloula ..	— ..	— 8000 à 98500 ..	— ..
Odessa 4 1/2 1903, unités ..	*191 ..	— parts ..	— ..	Pernambuco 5 0/0 or (Cie gén. de) ..	*175 ..
Petrograd 4 1/2 0/0 1902 ..	425 ..	Rouina (Algérie) (Fer) ..	— ..	Porto-Rico 3 ^e hypoth. estamp ..	*105 50 ..
Pétriograd 5 0/0 1908 ..	*445 ..	Vieille Montagne (Zinc de la) 1/10 ..	*805 ..	Eaux de Beyrouth 5 0/0 net ..	*203 ..
Stockholm 4 0/0 1908 ..	*450 ..	Huanchaca ..	— ..	Eclairage de la Nouvelle-Orléans 3 0/0 ..	*315 ..
— 1909 3 1/2 différencé ..	*404 ..	La Lucette (Soc. Nouv. des Mines de) ..	*105 ..	Électricité de Limoges 4 0/0 ..	*365 ..
Varsovie 4 1/2 ..	193 ..	Las Dos Estrellas, jouissance, un ..	*130 ..	Hydro-Electrique des Bas-Pyrénées 4 1/2 net ..	*295 ..
Crédit Foncier Egyptien 3 0/0 anc ..	— ..	Occidentale de Madagascar ..	*210 ..	Roubaisienne d'Eclairage 4 1/2 ..	295 ..
— 400.000 à 800.000 ..	*258 ..	— parts ..	*63 ..	Gaz Franco-Belge 5 0/0 net ..	*440 ..
VALEURS DIVERSES (Actions)	— ..	Kinta (Etains de), act. de jouiss ..	132 ..	Gaz de Rosario 3 0/0 net ..	— ..
Foncière du Château-d'Eau ..	*203 ..	— parts ..</			

60020	60485	61006	61048	61515	61649	62127
62646	63050	63398	64753	65242	65633	67101
67394	67478	67520	67720	68315	68430	68540
69690	69914	69972	70092	70620	71011	71547
71764	72220	72336	72755	73189	73914	74344
76385	76864	77001	77695	77932	78280	78795
79481	79867	81184	81706	81729	83556	83689
84160	84385	85256	85341	85817	86123	88682
88916	89221	90138	90647	90916	90986	91682
93058	94290	96216	96982	97280	98386	98510
98660	99281	99365	100641	102081	102252	102732
104598	106093	106487	107117	107320	108539	108626
108795	109103	109230	109601	110623	110711	111168
111326	112282	114764	116138	116146	116335	117479
117645	119219	119276	119753	119855	120384	120500
121102	121255	121476	121579	123211	123264	123361
124982	125347	125647	127847	127918	128553	128814
130070	130433	132384	132920	133189	133310	133463
134451	135293	136245	136543	136625	137040	139264
140590	141650	141657	142614	144200	144958	144974
147651	149228	149863	150172	150718	151011	151035
151064	151253	151431	151871	152289	152581	153393
153406	154173	155278	155317	158352	159308	159952
160579	160889	161316	162311	162543	163046	163272
164556	167664	167768	168672	169560	169600	169946
171031	171178	171643	171886	171967	172191	173495
173543	173810	174423	174501	174560	174935	175286
175871	176277	176856	178812	179262	179652	180175
181173	181405	181881	182014	182214	183486	184326
184473	185480	186049	187602	188192	188280	191553
191807	192221	192412	192634	192647	192682	192759
193561	194710	194833	194922	194956	195024	195061
195696	195920	196232	196661	196830	197240	198682
198829	198851	199930	200724	200780	200857	201012
201321	201768	201986	202595	202938	203055	203907
205044	207339	207577	207918	208004	208506	209481
209532	210254	210730	211882	212763	213011	213377
213453	214149	214170	215182	215184	215671	217283
217307	217914	218204	218562	219388	220153	220740
220792	220974	221377	221693	221835	221961	222267
222668	223131	223723	224210	224900	225746	225828
226300	226470	226819	227188	228892	229489	229678
230458	231562	231911	232365	233137	234239	234571
235191	235796	236542	237100	238032	238038	238252
240218	240427	240939	241604	241893	242761	243187
244025	246443	246491	246992	247129	247351	248393
248581	248941	249096	250435	250701	251031	251454
252507	253025	253097	258429	260072	260432	261308
261479	261774	262031	263557	263569	264152	265554
265949	266155	266293	266320	266921	267516	268989
269292	269801	269811	270248	270321	270648	271987
273514	273822	274200	274933	275631	275909	276129
277903	278087	278198	279447	279523	280193	280275
280303	280439	282401	283015	283055	283218	283369
283430	283440	284162	284179	284492	284531	284553
285325	287094	287505	288117	288403	289092	290421
290470	290911	292163	293521	293881	294441	295238
295569	295689	296228	296522	297386	297821	297932
298191	298203	299354	300058	300772	300421	300459
300904	301116	302387	303113	303681	303988	304209
304652	306244	306291	306432	307195	307203	307858
308183	309317	309621	309660	309886	310033	310693
311413	311427	311665	311868	312438	313239	313358

COMPAGNIE
DES
DOCKS ET ENTREPÔTS
DE MARSEILLE

L'Assemblée générale du 27 avril 1915 ayant fixé le dividende de l'exercice 1914 à 20 fr., il est payé, net d'impôt, à partir du 28 avril, à Paris, rue de Londres, n° 17, de 10 heures à 2 heures, et à Marseille, place de la Joliette, de 9 heures à midi :

Par action de capital nominatif..... 19 20
Par action de capital au porteur (coupons n°s 82 et 83 réunis)..... 18 01
(6732)

Banque Suisse & Française
SOCIÉTÉ ANONYME
Au capital de 40.000.000 de fr.
Siège social à Paris, 20, rue Lafayette.

Avis aux Actionnaires.
M.M. les Actionnaires de la Banque Suisse et Française sont informés

que le dividende de 5 0/0 pour l'exercice 1914 sera mis en paiement à partir du 5 mai courant, et contre remise du coupon n° 22, à raison de :

24 fr. par action nominative ;
22 fr. 20 par action au porteur.

Ce dividende sera payable aux domiciles suivants :

— Au siège social, 20, rue Lafayette, à Paris, et dans ses agences ;

— A la succursale de la Banque Suisse et Française, 10, allées de Meilhan, à Marseille ;

— A la Société Lyonnaise de Dépôts, de Comptes Courants et de Crédit Industriel, à Lyon et à Saint-Etienne.
(6734)

COMPAGNIE D'AGUILAS
SOCIÉTÉ MINIÈRE ANONYME
Capital : 7.500.000 francs.
Siège social :
A Paris, rue des Mathurins, 32.
MM. les Actionnaires de la Compagnie d'Aguilas sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, à Paris, rue des Mathurins, 40, pour

Chemins de fer Nogentais.

Tirage du 1^{er} avril 1915.

Obligations.

1^{re} émission.

363 949 1023.

Remboursement à 250 fr. net le 1^{er} novembre 1915.

2^e émission.

1725 1789 2096 2354.

Remboursement à 494 fr. net le 1^{er} novembre 1915.

Chemins de fer de la Camargue.

Tirage du 27 mars 1915.

Obligations.

101 532 599 929 1076 326 2318 422 738 842 3039

231 450 861 895 978 4156 670 5085 144 6148 557

7288 8100 190 302 383 672 863 875 922 962 9053

123 234 805 983 10237 411 854 897 917 11590 665

800 12428 845 13164 609 621 14004 109 253 713

803 15378 410.

Remboursement à 496 fr. 45 net le 15 avril 1915.

Société Gramme.

Tirage du 25 mars 1915.

Obligations.

5 8 50 61 69 98 104 158 171 200 211 297 332

333 334 345 383 391 432 442 469 474 494 496 500 533

563 583 585 596.

Remboursement le 1^{er} juin 1914.

Le Directeur-Gérant : H. DE SAINT-ALBIN.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGERE, 20 PARIS. — (Encre Lerilleux).

BANQUE COMMERCIALE DE BALE

Bâle (Suisse)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1863

Capital entièrement versé : Fr. 30.000.000

Réserve : Fr. 17.000.000

Garde de titres

DÉPÔTS A UN OU PLUSIEURS TITULAIRES

Encaissement de coupons et de titres amortis. — Vérification des tirages. — Les fonds et titres déposés par des étrangers ne résidant pas en Suisse sont exempts de tout impôt et de droit de succession suisses.

Renseignements financiers

Souscription à toute Émission